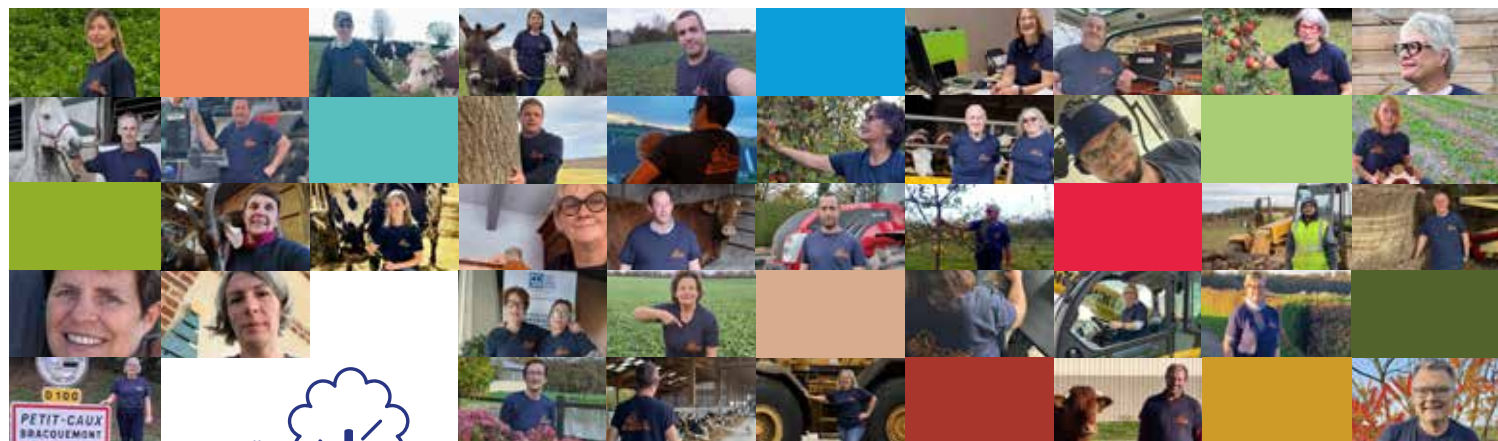
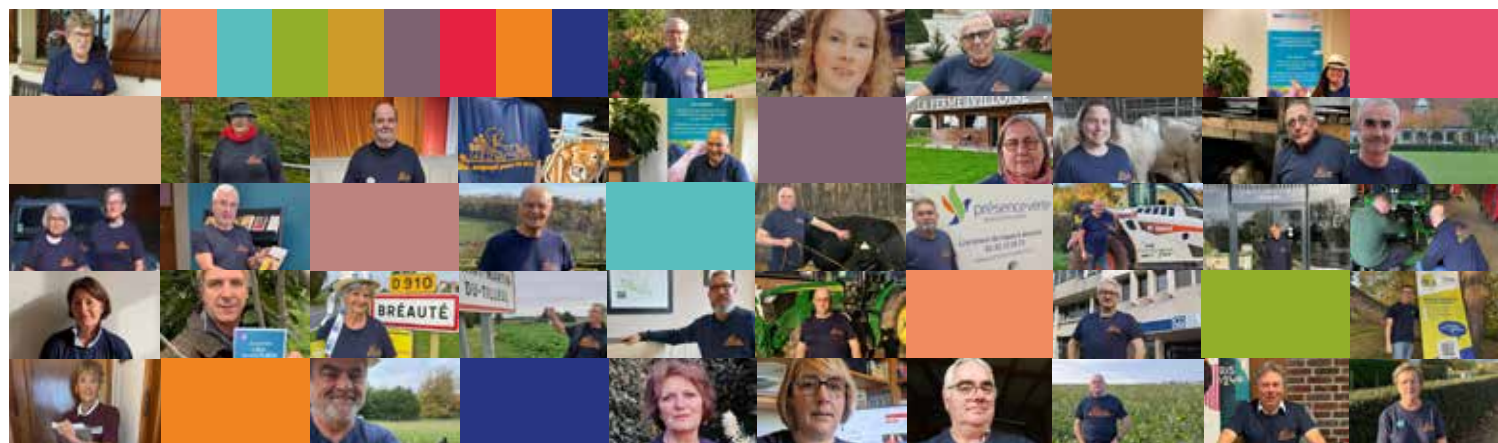




Elu.e, engagé.e pour la MSA

Rapport d'activité 2025



Meiji du président

Edito du Président

Cher.es adhérent.es, Mesdames et Messieurs,

L'année 2025 fut une année rythmée pour la MSA Haute-Normandie, tant pour les élus que pour les équipes.

L'année 2025 restera, à ce titre, marquée par les élections de la MSA du mois de mai. 329 délégués MSA ont été élus pour 5 ans pour représenter la caisse, porter son message et promouvoir ses actions sur le territoire haut-normand. Un bel exercice de démocratie sociale auquel le régime agricole est profondément attaché. Un nouveau Conseil d'administration composé de 29 administrateurs représentant les non-salariés agricoles, les salariés agricoles, les employeurs de main-d'œuvre ainsi que les représentants des familles, s'est ensuite mis en place le 19 juin 2025.

La MSA est plus qu'une institution parmi tant d'autres. Elle est LE régime de protection sociale du monde agricole ; un pilier fondamental de notre solidarité nationale.

Acteur de proximité, la MSA incarne les valeurs du mutualisme : solidarité, responsabilité et démocratie. Elle est un soutien essentiel pour toutes les étapes de la vie des adhérents, en garantissant à chacun une prise en charge face aux risques sociaux, qu'il s'agisse de la santé, de la famille ou de la retraite.

En septembre 2025, la MSA a notamment pu faire valoir son savoir-faire à l'occasion de la plus grande fête agricole en plein d'air d'Europe, les Terres de Jim qui se sont tenues en Seine-Maritime. Près de 75 000 visiteurs sur 3 jours ont pu apprécier la diversité du panel d'actions proposées par les équipes de la MSA et des associations de l'offre de services (Présence Verte, MSA Tutelles, MSA Services, Sweet Home).

Face aux défis climatiques, économiques, sanitaires, humains du monde agricole et rural de demain, veillons collectivement à maintenir un système de protection sociale de qualité, ancré dans les territoires et soucieux de répondre aux besoins de nos adhérents

Grégoire Petit
Président de la MSA Haute-Normandie



Sommaire

Sommaire



Edito du Président	page 3
Ligne des temps forts 2025	page 6
Focus : Elections	page 8
Votre conseil d'administration et ses missions	page 10
Votre équipe de direction et ses missions	page 14
Focus : Interview de Julie Hilario, sous-directrice à la direction des Ressources	page 16
Votre MSA au sein du réseau et ses missions	page 18
Votre MSA	page 21
L'essentiel	page 27
Les cotisations	page 28
Les prestations santé	page 30
La famille	page 32
La retraite	page 34
Le contrôle médical et dentaire	page 36
La prévention et organisation de soins	page 38
La complémentaire santé solidaire	page 40
Les accidents du travail et maladies professionnelles	page 41
Le recours contre tiers	page 42
La maîtrise des risques	page 44
La comptabilité	page 45
Le contrôle externe	page 46
La lutte contre la fraude, le travail dissimulé et le contentieux	page 48
Le plus encore	page 51
L'animation des territoires et la vie mutualiste	page 52
Les conseillers animateurs sur le territoire	page 53
Focus : Terres de Jim	page 54
Le centre de contact	page 56
L'accueil MSA sur rendez-vous	page 58
L'action sanitaire et sociale	page 60
Les travailleurs sociaux sur le terrain	page 62
La prévention du mal-être agricole	page 64
La santé sécurité au travail	page 66
Les conseillers en prévention des risques professionnels sur le terrain	page 67
Focus : le service Santé Sécurité au Travail certifié	page 68
L'offre de services aux entreprises et aux exploitants	page 70
L'offre de services	page 73
Focus : les 80 ans de la Sécu	page 78

Ligne des temps forts



janvier

- Voeux du personnel
- Action de prévention «mal-être» au CFA du Neubourg
- Formation sentinelles au réseau France Services

février

- Participation au forum départemental des Structures d'Insertion par l'Activité Economique organisé par France travail

mars

- Organisation de la conférence «La place des femmes en agriculture»
- Remise des «Trophées Prévention Jeunes»
- Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal «Mars Bleu»

avril

- Lancement de la campagne de communication sur les élections avec une interview du président Grégoire Petit dans la presse agricole
- Action de prévention et de promotion du dépistage du cancer du sein en partenariat avec la CPAM de l'Eure et l'INCA

mai

- Signature du contrat unique territorial de solidarité de santé (CUTSS) - Caux Seine Agglo
- Participation aux rendez-vous d'information «Comment embaucher un salarié saisonnier ?»
- Participation au forum «Mes droits, mode d'emploi !»
- Organisation des élections des délégués de la MSA pour 2025-2030
- Renouvellement du Label Maison France Services pour 3 ans, concernant la structure co-portée sur Londinières
- Participation à la «Journée Régionale Allaitante»

juin

- Assemblée générale statutaire et électorale : constitution du nouveau conseil d'administration 2025-2030
- Sensibilisation du dépistage du col de l'utérus «Juin vert»
- Présence au «Comice agricole de Gisors»
- Participation aux événements «Agricult'Eure en Folie» et «Ville à Joie» à St-Georges-du-Vieuvre (27)
- Sensibilisation à la protection sociale auprès des jeunes du Lycée de Mesnières-en-Bray

juillet-août

- Assemblée Générale 2025 de l'ASEPT Normandie
- Participation à l'événements « Ville à Joie » à St-Germain-la-Campagne (27)

septembre

- Webinaire 80 ans de la sécu « La sécu fait son live »
- Mise en place du village MSA au « Festival Terres de Jim » à Vieux-Manoir (76)

octobre

- Sensibilisation du personnel à l'autodiagnostic, participation aux course et marche solidaires dans le cadre du dépistage du cancer du sein « Octobre rose »
- Signature d'une convention de partenariat entre la MSA et la CAF 76
- Installation des élus dans leur fonction de délégués
- Participation au « Forum Santé Jeunes Pays de Bray » au Lycée de Mesnières-en-Bray
- Organisation des « Portes ouvertes Maisons France Services »
- Proposition d'ateliers sur l'utilisation d'internet, des services en ligne et sur l'accès aux droits à Londinières, Etrépigny et à Conches-en-Ouche
- Réunion d'information « Retraite » avec la Carsat à Conches-en-Ouche
- Courses et marches solidaires

novembre

- Remise du chèque des fonds récoltés lors de l'activité santé organisée aux « Terres de Jim » à la « Ligue contre le cancer »
- Campagne de vaccination grippe auprès du personnel de la MSA
- Actions avec les France Services : séminaire dans l'Eure et immersion des agents France Services de l'Eure et de la Seine-Maritime au sein de la MSA
- Organisation du débat-théâtrel « Prévention Mal-Être » à Forges-les-Eaux et à Londinières
- Participation à l'événement « les RDV de la retraite » en partenariat avec la Carsat et l'AGIRC-ARRCO,
- Sensibilisation des agents autour des affiliations et cotisations dans le milieu équin avec Cerfrance Bernay
- Partenariat avec les Maisons Familiales rurales (MFR) sur la « Journée des services à la personne » à Forges-les-Eaux
- Démarrage du partenariat « Rendez-vous Cédants » avec la Chambre d'Agriculture
- Participations à la manifestation « Fête paysanne » et au « Forum Place aux jeunes »
- Action de prévention dépistage du cancer du sein

décembre

- Opération Noël Solidaire avec le secours populaire de l'Eure et de la Seine-Maritime
- Journées « Portes ouvertes » à Bois-Guillaume et Evreux pour les élus
- Participation à la journée des MFR (Maison Familiale Rurale) de Normandie
- Action de sensibilisation auprès des élèves de 1ère année en BTS ACS/AGRI, autour des critères d'affiliation et statut social.

FOCUS Elections



Tous les 5 ans, les adhérents du régime agricole sont appelés à voter pour élire leurs délégués.

La MSA est le seul organisme de protection sociale à organiser des élections et à défendre sa valeur fondamentale qu'est le mutualisme. Du 5 au 16 mai 2025, les électeurs de la MSA Haute-Normandie ont voté pour leurs 329 délégués qui les représenteront durant les cinq prochaines années au sein des différentes instances de gouvernance de la caisse. Les listes des élus sont consultables sur le site web de la MSA.

Les opérations de dépouillement des votes des élections des délégués MSA se sont déroulées simultanément sur les sites de Bois-Guil-laume et d'Évreux. Cette étape importante a mobilisé de nombreuses équipes et élus sans qui ce rendez-vous démocratique n'aurait pu se tenir dans les meilleures conditions. Leur implication témoigne de l'importance que nous accordons collectivement à la représentation des acteurs du monde agricole dans notre régime de protection sociale.

Félicitations à nos nouveaux délégués qui seront les porte-paroles des adhérents MSA sur notre territoire.
Collège 1, 131 délégués, collège 2, 130 et collège 3, 68 délégués.



Les élections

Ses missions

Plusieurs missions sont confiées au nouveau Conseil d'administration :

- administrer la caisse,
- définir la politique de la caisse (organisation politique, projet pour le mandat, animation du territoire),
- décliner les politiques publiques et institutionnelles en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, de santé et de fonctionnement du réseau,
- nommer le directeur général après avis du directeur général de la Caisse centrale de MSA,
- voter les budgets et approuver les comptes annuels de l'organisme,
- établir les statuts et le règlement intérieur de l'organisme.

Votre conseil d'administration



Grégoire Petit
Président
3e collège
Saint-Valéry-en-Caux



Catherine Miklarz
Première vice-présidente
2e collège
Les Andelys

1er Collège



Nathalie Follet
Romilly-sur-Andelle



Frank Guesdon
Beuzeville



Véronique Lamiot
Bernay



Mireille Lamy-Cadiou
Bourg-Achard



Bruno Ledru
Bois-Guillaume / Rouen 2



Sylviane Lefez
Port-Jérôme-sur-Seine



Thibault Mégard
Mont-Saint-Aignan / Rouen 1 /
Notre-Dame-de-Bondeville



**Jean-Joseph
Roussignol**
Fécamp



Véronique Ténrière
Saint-Valéry-en-Caux

2e Collège



Catherine Durupt
Dieppe 2



Claire El Tadjouri
Bernay



Patrick Lefebvre
Dieppe 1



Pascal Lefront
Bernay



Nathalie Legendre
Le Neubourg



Véronique Malo
Le Havre 3 et 4 /
Saint-Romain-de-Colbosc



Pascal Schwartz
Louviers / Pont-de-l'Arche /
Val-de-Reuil



Stéphane Sorieul
Brionne



Patricia Tranchard
Bolbec



Franck Letellier
Neuchâtel-en-Bray



Christel Vernier-Caron
Bois-Guillaume / Rouen 2

Votre conseil d'administration

3e Collège



Pierre-Edouard Bossuyt
Le Neubourg



Bernard Brown
Conches-en-Ouche / Evreux 1



David Deprez
Lunery



Gérard Fauche
Bernay



Guillaume Gibeaux
Fécamp

UDAF



Stéphane Desnos
Eure



Elizabeth Puech Pays d'Alissac
Seine-Maritime

Ses missions

Yannick Le Goff

Le directeur général est en charge notamment :

- de la relation avec les élus et de la représentation politique,
- de la représentation institutionnelle et partenariale,
- de la déclinaison des plans stratégiques institutionnels et de la Convention d'objectifs et de gestion (COG),
- de la présidence du CSE et des négociations annuelles obligatoires,
- du pilotage général de la MSA Haute-Normandie.

Il coordonne les activités relevant du secrétariat de direction.

Samed Fkir

Le directeur adjoint et de l'action sociale, de la santé et de l'offre de services aux entreprises, secondé par Anne Boutry, attachée de direction, pour le pilotage du service santé sécurité au travail :

- coordonne la mise en œuvre de la politique d'action sanitaire et sociale arrêtée par le Conseil d'administration, pilote la déclinaison du plan d'action sanitaire et sociale et met en œuvre le plan Santé sécurité au travail de la MSA,
- propose et décline le programme du contrôle médical et dentaire ainsi que le plan de gestion du risque,
- définit la stratégie d'organisation des soins en lien avec l'ARCMSA,
- propose au Conseil d'administration et coordonne la mise en œuvre d'un programme annuel de prévention avec une offre adaptée aux besoins des populations,
- représente l'organisme auprès des acteurs de l'organisation du système de santé,
- pilote la coordination du programme de prévention du mal-être en lien avec les services de l'Etat,
- définit une stratégie d'accompagnement des employeurs de main-d'œuvre,
- assure le pilotage budgétaire des fonds de l'action sociale, de la santé sécurité au travail et de la prévention sanitaire.

Il assure également la coordination des activités au sein de l'ARCMSA Normandie, du comité technique régional Gestion du Risque et la représentation de la caisse au sein du comité directeur de l'ASEPT Normandie.

Le Directeur adjoint suit les activités mutualisées gérées par les collègues de la MSA Côtes Normandes.

Julie Hilario

La directrice des ressources est secondée par Carole Le Mée, attachée de direction :

- développe et soutient la stratégie et la performance de l'entreprise en mettant en œuvre la politique RH,
- assure la responsabilité des achats,
- gère les immeubles,
- préside, sur délégation du directeur, la CSSCT,
- maintient la disponibilité du matériel et des logiciels informatiques,
- anticipe les évolutions technologiques,
- veille à la qualité de la base de données et à la sécurisation des informations nécessaires aux opérations de la MSA,
- contribue à la réalisation du rapport PERL'S,
- pilote la stratégie RSSE, à l'exception du volet animation des territoires,

- pilote le plan de sécurité et de continuité de l'activité de l'organisme,
- pilote l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication interne et externe.

Marie Garnavault

La directrice des droits et des services sur les territoires, secondée par Vanessa Moisson, attachée de direction :

- pilote la mise en œuvre de l'ensemble des activités de protection sociale liées à la retraite, la famille, les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- propose et coordonne l'organisation des relations avec les adhérents : accueil physique, téléphonique, relations dématérialisées et conseil en protection sociale,
- assure le déploiement des orientations définies dans le domaine de la vie mutualiste et de l'animation sur les territoires,
- coordonne la gestion des recours contre tiers pour le compte des caisses de la région Centre Nord dans le cadre de la coopération inter-caisses,
- pilote le déploiement de la dématérialisation auprès des adhérents, entreprises et partenaires.

La Directrice des Droits et des Services sur les Territoire est également en charge de la Direction de l'offre de services. Elle assure, par délégation du directeur général, le secrétariat général de chaque structure.

Elle a pour missions :

- d'accompagner les directeurs et les présidents des structures dans la préparation des orientations stratégiques et financières des associations avant validation par les conseils d'administration,
- de s'assurer que les directeurs de chaque structure rendent opérationnelles les décisions des conseils d'administration,
- de contrôler la bonne application de la réglementation dans le fonctionnement de chaque structure ainsi que leur autonomie financière.

Le directeur comptable et financier, en cours de recrutement

Le directeur comptable et financier exerce sa fonction et sa responsabilité dans le cadre des textes légaux et réglementaires (décret n°2005-368 du 19 avril 2005 et articles D 723-154 à D723-228 du code rural et le décret 2007-1500 du 18 octobre 2007). Il est placé sous l'autorité administrative du directeur et sous le contrôle du conseil d'administration et secondé par un délégué du directeur comptable et financier, Nicolas MARTIN.

- Il est chargé de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses de l'organisme.
- Il a seul qualité pour opérer tout maniement de fonds et de valeurs.
- Il signe les titres de paiement, mandats et chèques.
- Il pilote le dispositif de maîtrise des risques.
- Il est chargé de la consolidation du budget (préparation, présentation et suivi).

Organisation à compter de septembre 2025

Votre équipe de direction



Yannick Le Goff
Directeur général



Samed Fkir
à compter du 01/07/25
Directeur adjoint
Direction de l'action sociale, de la santé
et de l'offre de services aux entreprises



Sabine Hébert
jusqu'au 30/06/25
Directrice adjointe
Direction des ressources



Julie Hilario
à compter du 01/07/25
Sous-directrice
Direction des Ressources



Marie Garnavault
Sous-directrice
Direction des droits et des services
sur les territoires



Rodny Louis-Marie jusqu'au 31/07/25
Poste en cours de recrutement
Directeur comptable et financier
Direction comptable, financière, du contrôle,
du contentieux et de la lutte contre la fraude



Carole Le Mée
Attachée de direction
Direction des Ressources



Vanessa Moisson
Attachée de direction
Droits et services sur les territoires



Nicolas Martin
Délégué de la direction
comptable et financière,
Directeur comptable et financier
par intérim à compter du 01/08/25



Anne Boutry
Attachée de direction
SST et offres aux entreprises



FOCUS Interview

Julie Hilario, sous-directrice à la direction des Ressources depuis le 1^{er} juillet 2025 répond à nos questions !

Comment votre rôle se distingue-t-il au sein de la MSA Haute-Normandie ?

J'ai pris mes fonctions de sous-directrice des ressources au 1^{er} juillet 2025, dans la continuité du travail engagé par ma prédécesseuse, Sabine Hébert.

Mon rôle s'inscrit donc d'abord dans une logique de poursuite et de consolidation des dynamiques déjà en place.

Ce qui caractérise la fonction, c'est avant tout sa dimension transversale. La Direction des ressources intervient en appui de l'ensemble des directions métiers, sur des domaines très variés : ressources humaines, systèmes d'information, communication, logistique, immobilier, achats/marchés et pilotage.

À ce titre, mon rôle consiste à veiller à la cohérence d'ensemble, à faciliter les articulations entre les services et à sécuriser le fonctionnement de l'organisme au quotidien.

Plus largement, il s'agit de créer les conditions de fonctionnement de la caisse, notamment en :

- sécurisant les activités,
- accompagnant les transformations,
- facilitant le travail des équipes au service des adhérents.

Quels sont, selon vous les principaux défis auxquels les services supports sont confrontés et comment la MSA y répond-elle ?

Les services supports doivent aujourd'hui répondre à un enjeu assez simple dans son principe, mais exigeant dans sa mise en œuvre : être à la fois fiables, réactifs et en capacité d'évoluer.

Au quotidien, cela suppose de réussir à concilier plusieurs dimensions :

- assurer la continuité des activités, y compris au sein même des fonctions supports,
- accompagner les évolutions de l'organisation et des métiers,
- et améliorer en permanence nos modes de fonctionnement et nos processus.

Nous sommes aussi attentifs à maintenir un bon niveau de qualité de service auprès des directions métiers, et pour y répondre, nous avançons de manière pragmatique, en nous appuyant sur :

- une organisation plus lisible,
- un travail régulier sur l'amélioration des pratiques,
- et une attention particulière portée à la coordination entre les services.

L'objectif reste de proposer des fonctions supports simples, fiables et utiles, au service du fonctionnement global de la caisse.

Pouvez-vous nous détailler certains projets lancés ou initiatives prises au cours de l'année 2025 ?

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets importants, à la fois pour l'organisation interne et pour les conditions de travail des salariés.

Un premier projet structurant concerne la réhabilitation du site de Bois-Guillaume, qui intègre également le déménagement des salariés. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des conditions de travail, de performance énergétique et d'adaptation des espaces aux nouveaux modes de fonctionnement.

Par ailleurs, des travaux ont été engagés sur le volet ressources humaines et relations sociales, notamment avec la révision des accords relatifs à l'aménagement et à la gestion du temps de travail, ainsi qu'au télétravail. Ces réflexions collectives visent à mieux prendre en compte les attentes des collaborateurs, tout en garantissant la continuité de service, avec pour objectif la conclusion de nouveaux accords dans le cadre des NAO 2026.

Enfin, au sein même de la Direction des ressources, plusieurs actions ont été menées pour faire évoluer nos organisations et nos modes de fonctionnement, avec un objectif simple : améliorer la qualité de service rendue à nos clients internes, afin qu'ils puissent eux-mêmes offrir le meilleur service possible à nos adhérents.

Ces travaux portent notamment sur la simplification de certains processus et le renforcement de la coordination entre les équipes.

Pouvez-vous nous donner vos impressions concernant les succès rencontrés sur le terrain en 2025 ?

Je ne sais pas si je peux déjà parler de « succès » dans la mesure où j'ai pris mes fonctions en cours d'année 2025.

En revanche, ce que j'ai pu observer depuis mon arrivée, c'est une dynamique collective positive, avec des équipes engagées et mobilisées dans un contexte qui reste exigeant.



Plusieurs éléments me semblent particulièrement encourageants :

- la capacité des équipes à s'adapter et à accompagner les évolutions en cours,
- un travail de plus en plus transversal entre les services,
- et une volonté partagée de faire évoluer les pratiques.

Sur le terrain, cela se traduit par des avancées progressives mais concrètes.

Ces éléments constituent, à mon sens, des bases solides pour poursuivre les transformations engagées.

Quelles sont vos priorités pour l'année à venir au sein de la MSA ?

Pour l'année à venir, mes priorités s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés en 2025, avec un objectif de concrétisation et d'accompagnement des évolutions.

La 1ère priorité concerne le projet de réhabilitation du site de Bois-Guillaume, avec l'organisation du déménagement des salariés dans les meilleures conditions possibles. Cela suppose une attention particulière portée à l'accompagnement au changement, notamment à travers des actions et des temps dédiés en lien avec les ressources humaines.

Une 2ème priorité porte sur la finalisation des travaux engagés sur les accords relatifs à l'aménagement et à la gestion du temps de travail, ainsi qu'au télétravail, avec l'objectif de parvenir à la signature de nouveaux accords dans le cadre des NAO.

Enfin, il s'agira de poursuivre le travail engagé au sein de la Direction des ressources pour faire évoluer nos organisations et améliorer la qualité de service rendu aux équipes, dans une logique d'efficacité et de simplicité. Cela passe notamment par le développement d'offres de services plus structurées à destination des salariés et des managers, afin de gagner en lisibilité, en cohérence et en efficacité.

L'ensemble de ces priorités vise à accompagner les transformations en cours, tout en veillant à maintenir un cadre de travail stable et lisible pour les salariés.

Ses missions

La MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droits : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.

Elle couvre la totalité des domaines de la sécurité sociale pour ses assurés : Santé, Famille, Retraite, Accidents du Travail / Maladies Professionnelles, Recouvrement des Cotisations ainsi que la Santé Sécurité au Travail, le Contrôle Médical, l'Action Sanitaire et Sociale. Elle agit également sur les territoires grâce à son réseau d'élus. Avec près de 29 milliards de prestations versées à 5,33 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

La MSA Haute-Normandie s'engage dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) à travers différentes actions.

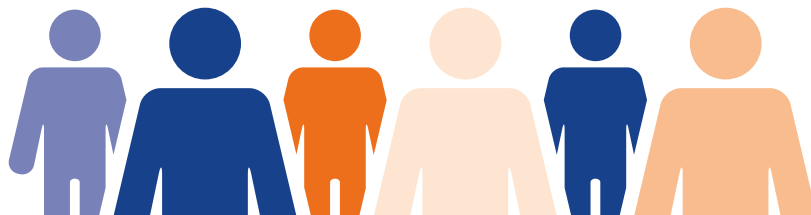
Votre MSA au sein du réseau



Votre MSA

Votre MSA





c'est

**255 salariés au service des populations agricoles
dont 56 que vous pouvez rencontrer sur les territoires**

14 travailleurs sociaux,
6 conseillers en protection sociale et animateurs de la vie mutualiste,
1 collaboratrice à l'accueil de la France services de Londinières,
6 contrôleurs,
6 médecins du travail,
5 médecins conseil et 1 dentiste conseil,
7 conseillers en prévention des risques professionnels,
6 infirmières en santé au travail,
1 référente de la prévention du mal-être agricole,
1 conseillère de l'offre de services aux entreprises,
3 chargés de prévention santé.

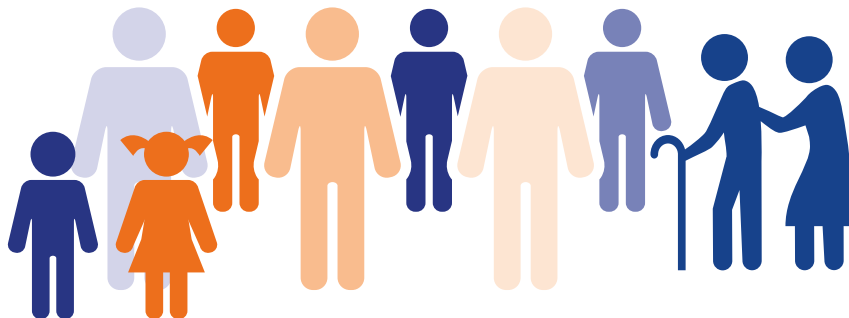
**329 délégués cantonaux titulaires et 10 délégués suppléants élus
à votre écoute, répartis sur l'ensemble du territoire.**

Votre MSA



protège

**119 271 ressortissants
dont 35 163 non-salariés**





Les cotisations et les prestations

***279,5 millions d'euros de cotisations techniques émises
539,5 millions d'euros de prestations versées***

**Soit en 2025,
pour 1 € de cotisations, 1€ 90 de prestations versées**



- 52,36 % de cotisations salariés
- 47,64 % de cotisations non-salariés

- Retraite : 66,80 %
- Santé : 25,39 %
- Famille : 3,80 %
- Accident du travail : 3,42 %
- ASS : 0,59 %

Votre MSA



La gestion

**819 millions d'euros de flux financiers gérés (cotisations et prestations)
18,9 millions d'euros de charges de gestion**

**Soit en 2025, pour 1 € géré,
0,02 € de frais de gestion**



- Personnel : 73,81 %
- Impôts et taxes : 7,61 %
- Achats et autres charges externes : 10,92 %
- Gestion courante : 1,83 %
- Dotations aux amortissements et aux provisions : 5,83 %

Les
sens
en
r
ti
e

L'essentiel





Les cotisations

Pilier du financement de la protection sociale agricole

Au cœur de notre mission de guichet unique, l'activité Cotisations assure la collecte et la gestion des ressources nécessaires au financement des prestations sociales du monde agricole.

Nos équipes accompagnent quotidiennement les exploitants et employeurs de main-d'œuvre dans la sécurisation de leurs déclarations, garantissant ainsi la justesse des droits ouverts pour les adhérents.

En 2025, nous avons renforcé nos dispositifs de conseil et de prévention des difficultés de paiement, alliant rigueur de recouvrement et proximité humaine pour soutenir la pérennité des exploitations et des entreprises du territoire.

9 936 non-salariés actifs

dont 9 324 chefs d'exploitations ou entreprises
499 collaborateurs d'exploitation
113 aides familiaux

19 002 salariés actifs

dont 7 508 salariés d'exploitations ou culture élevage
4 154 salariés des organismes de services
2 631 salariés de la coopération
4 709 salariés du secteur «autres activités»



Les cotisations



Les prestations santé

Le service santé gère :

- l'ensemble de l'assurance maladie des adhérents pour les risques maladie, maternité/paternité et capital décès,
- l'ouverture et la continuité des droits santé,
- le remboursement des frais de santé et prestations en espèces, indemnités journalières, allocation de remplacement, capital décès,
- sur délégation de partenaires, la gestion de la complémentaire de frais de santé (Mutualia, Agrica, Pacifica, Humanis) et la prévoyance santé (Agrica).

**Le montant des prestations versées
aux salariés s'élève à 75,6 M€ et aux non-salariés à 61,4 M€
38 511 bénéficiaires salariés et 23 142 non-salariés**



Les prestations santé



La famille

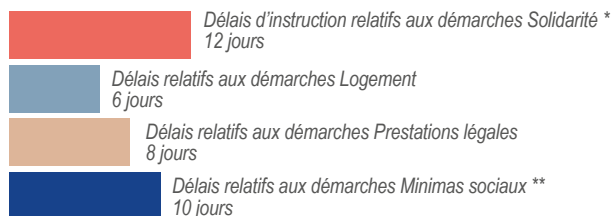
Le secteur « Famille » regroupe l'ensemble des actions visant à soutenir les adhérents dans leur vie familiale et sociale. Il assure le versement de prestations légales (allocations familiales, aide au logement, prestations liées à la petite enfance, au handicap ou à la précarité).

L'année 2025 a été marquée par la mise en oeuvre de la réforme de la solidarité à la source.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2025 pour la prime d'activité et le 1er septembre 2025 pour le Revenu de Solidarité Active (RSA), cette réforme vise à moderniser et simplifier l'accès de ces prestations. Elle introduit notamment le pré remplissage des déclarations trimestrielles de ressources sur la base du Montant Net Social (MNS), issu du Dispositif de Ressources Mensuelles (DRM).

Les délais de traitement

Le service famille assure une bonne qualité de service avec des délais courts de mise en paiement des différentes prestations :



* Les délais relatifs aux démarches « solidarité » concernent les prestations Allocation Soutien Familial, Intermédiation Financière et PPA (prime d'activité).

** Les délais relatifs aux démarches « minimas sociaux » concernent les prestations RSA (Revenu Solidarité Active) et AAH (Allocation Adulte Handicapé).

**Le montant des prestations versées
aux salariés s'élève à 14,4 M€ et aux non-salariés à 6,1 M€
4 782 bénéficiaires salariés et 1 729 non-salariés**



La famille



La retraite

Le rôle du service

Le service retraite instruit et calcule les pensions des ressortissants du régime agricole.

Il traite :

- Les demandes de retraite (droits propres),
- les pensions de réversion,
- les prestations liées aux faibles ressources (ASPA, SASPA),
- les régularisations de carrière.

2025, préparation d'une réforme majeure

L'année 2025 a été marquée par la préparation de la réforme du calcul des pensions des non-salariés agricoles, entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

Très attendue, cette réforme permet désormais de calculer la retraite de base sur les 25 meilleures années, comme pour les salariés et les travailleurs indépendants. Elle tient ainsi mieux compte de la variabilité des revenus agricoles.

Elle prévoit notamment :

- La prise en compte des 25 meilleures années pour tous les assurés (mono et poly-pensionnés),
- l'extension de la pension majorée de référence (PMR) aux exploitants à titre secondaire,

- l'alignement de certains plafonds sur ceux applicables aux autres régimes,
- l'extension du complément différentiel de retraite complémentaire (CD RCO).

La mise en œuvre de cette réforme a nécessité d'importantes adaptations techniques et organisationnelles, ce qui a influé sur l'activité 2025.

Chiffres clés

- 38 %	5 771 dossiers de droits propres ont été instruits
- 1 %	6 150 dossiers droits de réversion ont été instruits
- 18 %	344 demandes d'ASPA ont été instruites
+ 2 %	470 demandes de dossiers SASPA ont été instruites
- 11 %	10 388 demandes de régularisation de carrière ont été traitées

52 664 retraités salariés et 21 608 retraités non-salariés

**Le montant des prestations
versées aux salariés s'élève à 185,6 M€ et aux non-salariés à 152,8 M€**



La retraite



Le contrôle médical et dentaire

Le Contrôle Médical et dentaire est chargé de veiller à l'application de la législation médico-sociale. Il assure ainsi une mission d'expertise et de contrôle des arrêts de travail en maladie, en maternité et en AT/MP et une mission de contrôle et de relation avec les professionnels de santé, des établissements de santé et des assurés dans le cadre de la gestion du risque.

Sur le volet évaluation médico-sociale individuelle, le service CMCD a notamment déployé un rappel systématique des consultations par messagerie téléphonique. Cette évolution a pour but d'améliorer le taux de présentéisme aux rendez-vous. Par ailleurs, 10 170 contrôles ont été réalisés entraînant la convocation de 826 adhérents pour des consultations.

Contrôles de facturation et montants des indus notifiés

Le total des indus s'élève à 50 209 euros.

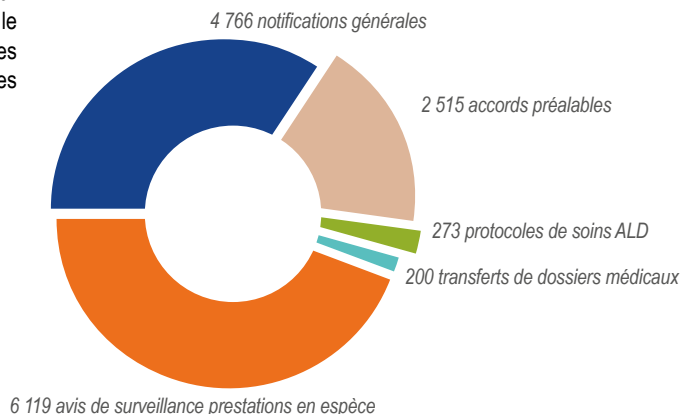
- le dentaire pour 4 413 euros,
- l'audioprothésiste pour 5 800 euros,
- les EPHAD pour 2 830 euros,
- les SSIAD pour 4 022 euros
- les actes infirmiers pour 33 144 euros
- les actes kinés pour 875 euros
- et les transporteurs pour 10 585 euros

Gestion du risque

100 % des actions du plan national ont été réalisées par le service. L'année a notamment été marquée par le déploiement d'une nouvelle action concernant les arrêts répétitifs.

945 arrêts de travail non conformes ont été traités.

Dossiers traités par le contrôle médical



**10 170 contrôles réalisés entraînant
826 convocations en présentiel ou en distanciel**



Le contrôle médical et dentaire



Pôle prévention et organisation des soins

En 2025, le pôle prévention et organisation des soins a poursuivi ses initiatives pour améliorer l'accès à la santé et renforcer la prévention.

Sur le volet prévention, plusieurs actions phares ont été menées :

- Lors du festival Les Terres de Jim (12-14 septembre), le service a coordonné deux stands : l'un consacré à la prévention des cancers (sein, colorectal, peau), en partenariat avec le service de santé au travail, des associations et un photographe, l'autre dédié à la promotion de l'activité physique, avec un parcours vélo solidaire, dont chaque kilomètre parcouru permettait de reverser 1 km à la ligue contre le cancer (781 km parcourus par près de 300 participants).
- À Mesnières-en-Bray (9 septembre), à l'initiative de la MSA Haute-Normandie, en co-portage avec la CPAM RED et le Centre social l'ESCALL, la journée « Place aux jeunes » a réuni 400 élèves autour de 34 ateliers de prévention animés par 22 partenaires, dont 7 stands MSA abordant des thèmes variés (santé mentale, prévention bucco-dentaire, nutrition, gestes et postures au travail etc.).
- La MSA a aussi, en collaboration avec le CRCDC Normandie, la CPAM et la Ligue contre le cancer, contribué à l'organisation des Journées Santé des femmes, avec pour objectif de favoriser l'accès aux dépistages organisés (sein, utérus, colorectal) des femmes les plus éloignées du système de santé. Plus d'une centaine d'adhérentes ont été invitées à réaliser ces trois dépistages sur un même temps et en un même lieu.
- Enfin, des ateliers de formation aux gestes d'autosurveillance mammaire et d'autopalpation, ont été proposés aux collègues MSA des sites de l'Eure et de la Seine-Maritime, en partenariat avec la CPAM et les infirmières en santé au travail.

En matière d'organisation des soins :

- Deux Contrats Locaux de Santé ont été signés sur le département 76, consolidant l'ancrage territorial et l'engagement de la MSA en faveur de l'amélioration à l'accès à la santé des assurés du territoire.
- Le service a également poursuivi son accompagnement des structures d'exercice coordonné en partenariat avec les acteurs locaux et a participé aux journées « Avec santé » (mouvement associatif national qui a pour objectif de développer l'exercice coordonné) au Havre (14-15 mars) aux côtés de la CCMSA.
- Le partenariat avec l'université de Rouen a été renouvelé pour développer l'enseignement à la collaboration pluriprofessionnelle, et étendu aux deux départements de la caisse ; et une équipe éducative a été formée pour animer un premier cycle d'ateliers d'éducation thérapeutique pluripathologique.

Cette année a ainsi été marquée par une dynamique forte en faveur de la prévention, du renforcement de l'ancrage territorial et du travail en réseau, au service de la santé des assurés.



**Découvrez
la «Stratégie santé de la MSA Haute-Normandie»
en un flash !**



**Près de 20 000 invités à «Mon bilan prévention»
et 6575 invités aux Instants Santé sur 50 séances.**

**48 salariés de structures d'insertion par l'activité économique
ont bénéficié d'un bilan de santé sur 6 séances.**

**Plus de 200 parcours Nutri'Déclic
et 260 bilans bucco-dentaires proposés.**

39 % de participation aux bilans bucco-dentaires
(+ 7 points par rapport à l'an passé)

**630 jeunes de la 4ème à la Terminale,
ont bénéficié des «ateliers nutrition santé adolescents»
au sein de leurs établissements scolaires agricoles.**



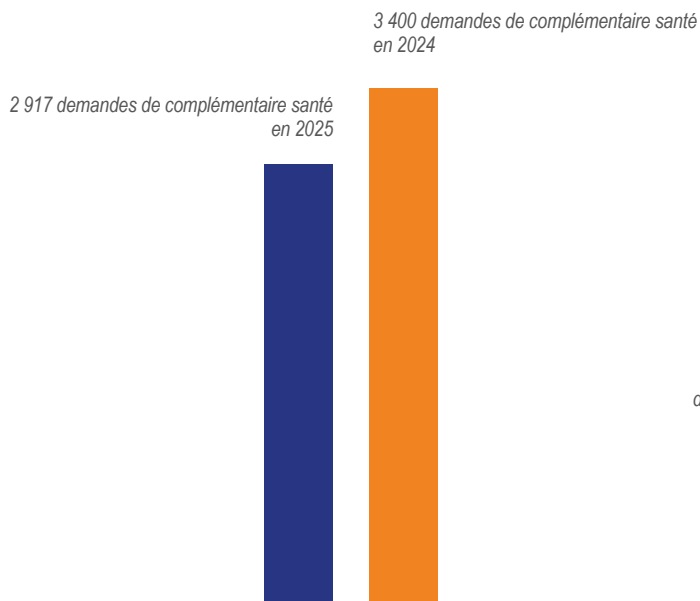
**Pôle prévention
et organisation des soins**



La complémentaire santé solidaire

La complémentaire santé solidaire (C2S) permet aux personnes ayant des revenus modestes de bénéficier d'une prise en charge renforcée de leurs frais de santé.

En 2025, le nombre de demande de C2S a baissé de 14 % entraînant une diminution de 26 % d'attribution de la C2S gratuite.



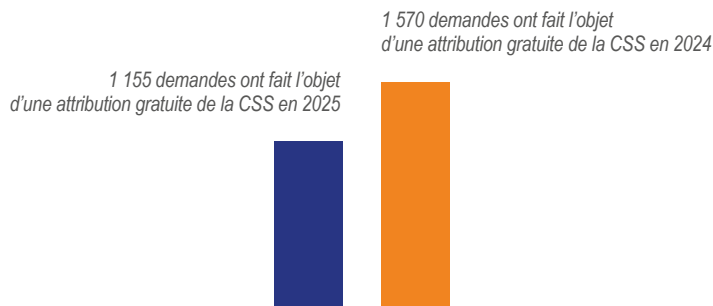
Des démarches simplifiées grâce au Dispositif Ressources mensuelles (DRM)

Depuis janvier 2023, les demandes sont instruites avec le Dispositif Ressources Mensuelles.

- Ce système permet de récupérer automatiquement la majorité des informations sur les ressources du demandeur.
- Les adhérents ont donc moins de justificatifs à fournir.

Le DRM a permis de réduire les délais de traitement à 13 jours contre 15 en 2024. Cette amélioration facilite l'accès rapide aux droits et renforce la qualité de service.

Notre engagement :
simplifier les démarches, réduire les délais de prise en charge et garantir un accès aux soins pour les assurés qui en ont le plus besoin.



* Le DRM est une base de données comprenant les revenus d'activité ainsi que les autres types de revenus (pensions retraite, aides sociales, etc...) permettant aux organismes sociaux de faciliter l'exercice de leurs missions.



Les accidents du travail et maladies professionnelles

Lorsqu'un accident du travail ou une maladie professionnelle est reconnu(e), la MSA verse des indemnités journalières afin de compenser la perte de revenus.

En 2025, le nombre de déclarations d'accidents du travail a diminué de 5 % par rapport à 2024. À l'inverse, les demandes de reconnaissance de maladies professionnelles ont fortement augmenté, avec une hausse de 43 %.

Dans ce contexte, les équipes restent pleinement engagées pour garantir un traitement réactif et de qualité.

Les délais moyens de paiement en 2025 s'établissent à :

- 17 jours pour les salariés agricoles ;
- 13 jours pour les exploitants agricoles.

**2 061 déclarations d'accidents du travail reçues en 2025
dont 212 déclarations pour les non-salariés
(2 172 en 2024 dont 220 NSA).**

**Parmi ces déclarations, 6 accidents du travail mortels
(1 pour un salarié et 5 pour des non-salariés).**

**324 demandes de reconnaissance
de maladies professionnelles reçues en 2025**

(227 en 2024) dont 77 demandes pour les non-salariés (58 en 2024).

**ainsi que 34 demandes de reconnaissance
de maladies professionnelles au titre des pesticides
(18 en 2024) dont 28 pour les non-salariés agricoles (14 en 2024).**



Le recours contre tiers

Lorsqu'un assuré est victime d'un dommage causé par un tiers, la MSA peut récupérer auprès du responsable (ou de son assureur) les prestations versées. Ce dispositif garantit une gestion responsable des fonds publics et contribue à la maîtrise des dépenses de protection sociale.

La MSA Haute-Normandie assure le pilotage de la gestion mutualisée du Recours contre tiers (RCT) pour les caisses de la MSA Centre-Nord. Elle garantit ainsi la performance du dispositif et la qualité du traitement des dossiers.

Elle joue également un rôle pivot, aux côtés de la Caisse Centrale de la MSA, dans le pilotage national du RCT. Elle contribue à la mise en œuvre des évolutions réglementaires, au maintien et au développement des compétences du réseau, ainsi qu'à l'amélioration continue des outils et des pratiques métier.

En 2025, la Caisse de Gestion Centre-Nord, pilotée par la MSA Haute-Normandie, a recouvré 10,6 M€, un résultat stable par rapport à 2024 (10,7 M€), confirmant la solidité et l'efficacité du dispositif.

L'année 2025 a également été marquée par la dématérialisation du questionnaire accident, désormais accessible en ligne via le service «Démarches numériques», simplifiant et sécurisant les démarches des assurés tout en optimisant le traitement des dossiers.



Le recours contre tiers



La maîtrise des risques

Le contrôle interne et la vérification comptable

Le dispositif de contrôle interne repose sur deux axes : les contrôles des ACI (Actions de Contrôle Interne) et les contrôles de la vérification comptable.

En 2025,

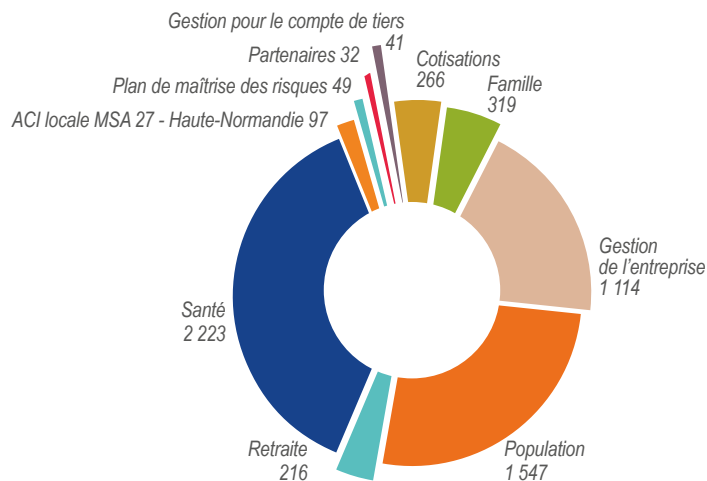
- 5 907 contrôles ont été réalisés en ACI
- 4 691 ont été réalisés en vérification comptable pour la MSA Haute-Normandie.

Ces contrôles couvrent des domaines législatifs comme la retraite, les prestations familiales, la santé, le Recours contre tiers par exemple, mais également des domaines support comme la Gestion des habilitations, les Marchés publics ou la paye.

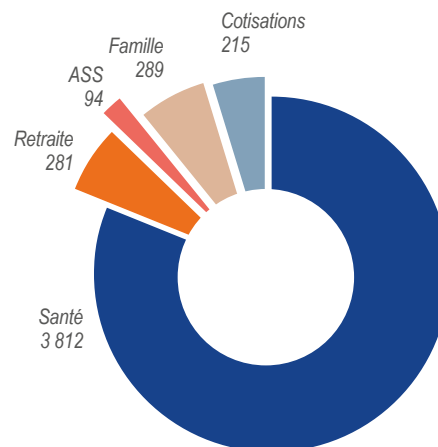
La MSA Haute-Normandie a fait l'objet d'un contrôle national en septembre 2025 portant sur les ACI RSA, Gestion des habilitations, Gestion de la paye, l'Offre de services et le Recours Contre Tiers.

Elle a obtenu une validation de 91 %.

5 907 actions de contrôle interne



4 691 dossiers vérifiés





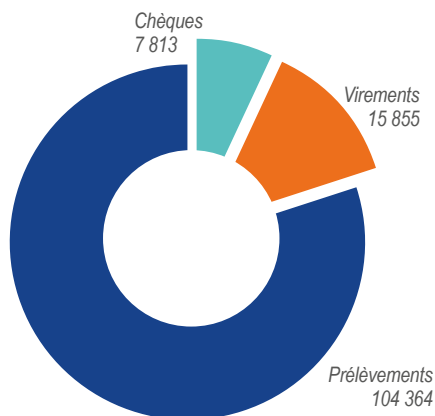
La comptabilité

La validation des comptes

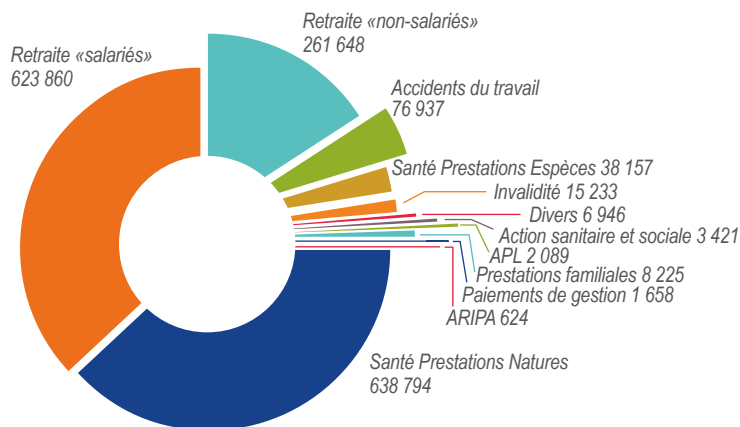
Les comptes 2025 de la MSA Haute-Normandie ont été approuvés. La validation est le fruit d'un travail collectif en étroite collaboration

entre la Direction comptable financière et l'ensemble des secteurs des MSA Haute-Normandie et Côtes Normandes.

Répartition des encaissements



Répartition des paiements



Afin de valider les comptes, 1 164 contrôles ont été réalisés (923 à la clôture et 241 tout au long de l'année).

1 938 factures ont été comptabilisées dans le cadre de la gestion de la MSA Haute-Normandie

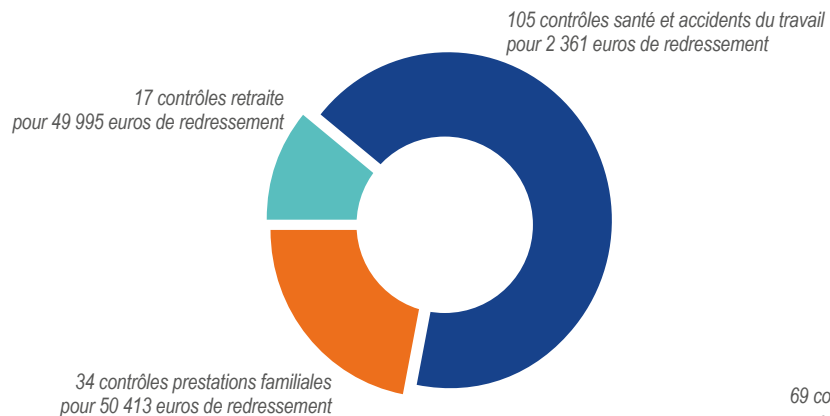


Le contrôle externe

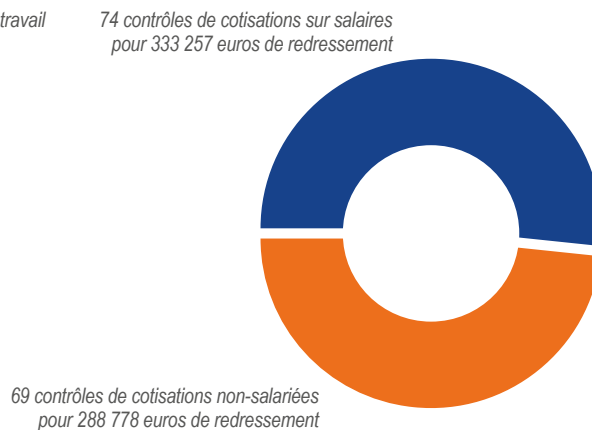
La fonction de contrôle constitue une des missions obligatoires des caisses de MSA.

Cette mission est exercée par des agents de contrôle agréés et assermentés exerçant leur activité dans un cadre juridique précis. Il s'agit de vérifier l'exactitude des informations données sur lesquelles reposent l'attribution de certaines prestations ou encore le calcul des cotisations afin de s'assurer qu'elles correspondent bien à la réalité et qu'ainsi tous les adhérents respectent leurs obligations légales et réglementaires.

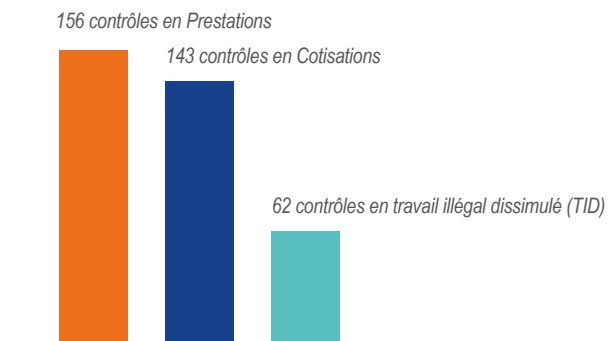
**156 contrôles en Prestations
pour un redressement
de 102 769 euros**



**143 contrôles en Cotisations
pour un redressement
de 622 035 euros**



**Répartition
des 361 contrôles**





La lutte contre la fraude, le travail dissimulé et le contentieux

La lutte contre la fraude

En 2025, les dossiers prestations retraite représentent les préjudices subis et évités les plus importants (prestations SASPA principalement). les dossiers prestations familiales et GDR (professionnels de Santé) sont aussi en augmentation.

Le travail dissimulé

En 2025, au regard du contexte de la crise agricole, des actions de contrôle de travail dissimulé ont été annulées ou reportées comme les EAD (European Action Day) : journées d'action européenne impliquant l'ensemble des partenaires dans la lutte contre le travail illégal). Cependant la MSA Haute-Normandie a tout de même effectué 62 contrôles TID sans infraction relevée ou donnant lieu à transmission au procureur de la république de procès verbal pour travail dissimulé.

Le contentieux

Prise en charge de cotisations 2025

Le montant total des prises en charge de cotisations en 2025 pour l'Eure et la Seine-Maritime représente 396 000 €. 392 demandes ont été reçues et 233 demandes retenues, pour un montant moyen de 1 700 €.

11 commissions de recours amiable ont eu lieu en 2025 examinant :

- 87 contestations
- 118 demandes de remise d'indus
- 761 demandes de remise de majorations de retard
- 105 Admissions en Non Valeur

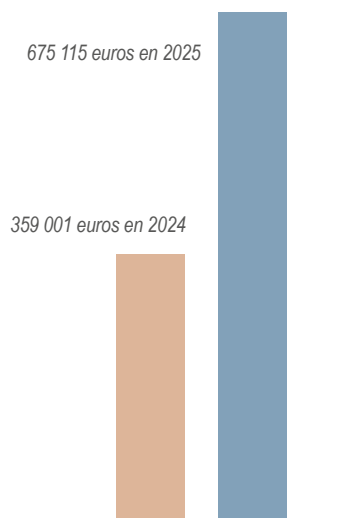
Audiences 2025

15 Audiences ont eu lieu en 2025 :

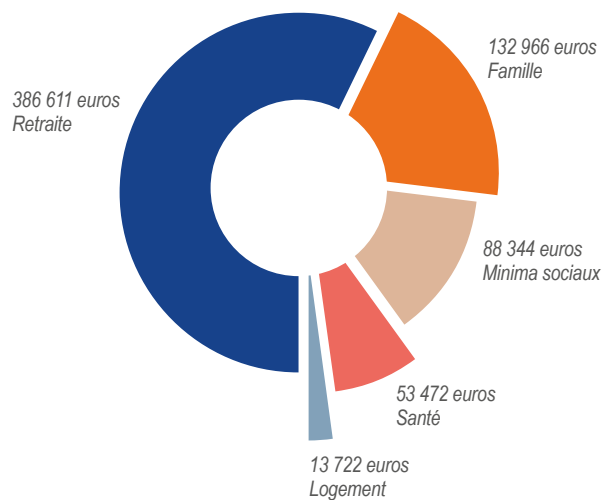
- première instance, 11 audiences,
- conciliation, 2 audiences,
- appel, 2 audiences.

Par ailleurs, 18 titres ont été émis dans le cadre de procédures collectives.

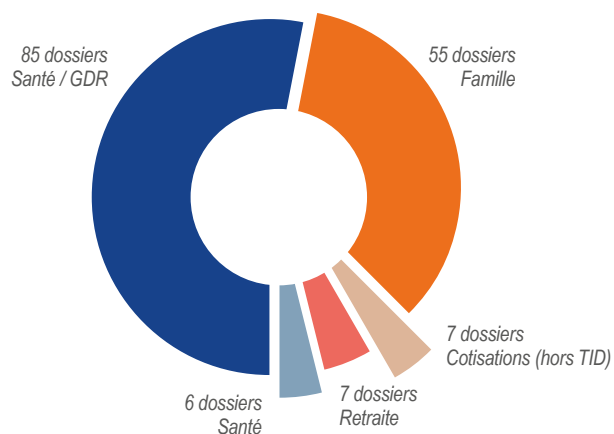
Montant total des préjudices subis et évités toutes prestations



Préjudices subis et évités en 2025



160 dossiers présentés aux comités de lutte contre la fraude



Les
piscines
nouvelles

Le plus encore





L'animation des territoires et la vie mutualiste

L'année 2025 a été marquée par les élections MSA et le renouvellement du Conseil d'administration, temps fort de la vie démocratique mutualiste.

Organisées du 5 au 16 mai, les élections ont donné lieu à une journée de dépouillement le 22 mai, organisée simultanément sur les deux sites de la MSA Haute-Normandie : Évreux et Bois-Guillaume.

Si le taux de participation national s'élève à 18,05 %, la MSA Haute-Normandie enregistre un taux de participation de 19,18 %, pour un total de 54 327 électeurs, ce qui la place au 15^e rang sur 35 caisses. Pour les électeurs haut-normands, le vote par correspondance a été majoritaire : 68,73 % des votants ont voté par courrier contre 31,27 % par voie dématérialisée. À l'issue du dépouillement, 329 délégués ont été élus ou réélus pour représenter la MSA Haute-Normandie.

Le processus électoral s'est achevé le 19 juin 2025 lors de l'Assemblée générale électorale par l'élection des 29 membres du Conseil d'administration, composé de 9 membres du 1^{er} collège, 12 membres du 2^e collège, 6 membres du 3^e collège et 2 représentants des familles, désignés par les Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF) de l'Eure et de la Seine-Maritime.

À l'issue de cette Assemblée générale, Grégoire Petit a été élu Président du Conseil d'administration et Catherine Miklarz élue Vice-présidente, marquant l'ouverture de la nouvelle mandature.

Dans le cadre de cette séquence électorale, 17 actions spécifiques ont été menées en 2025 afin d'encourager la participation au vote et d'assurer l'organisation matérielle ainsi que le dépouillement.

Au-delà des élections, l'équipe de la Vie mutualiste a porté en 2025 un total de 57 actions sur le territoire, dont 32 en Seine-Maritime et 25 dans l'Eure. L'engagement des élus de la MSA Haute-Normandie représente 1 464 heures de bénévolat exclusivement consacrées aux actions de terrain, réparties entre 812 heures en Seine-Maritime et 652 heures dans l'Eure. Cet investissement illustre la mobilisation constante des élus au service des adhérents et des territoires.

Deux actions pilotes ont été conduites en 2025 dans chaque départe-

tement, avec un objectif de déploiement élargi en 2026 : l'action « La MSA vient à votre rencontre », journée dédiée aux nouveaux installés, et l'action « Comment embaucher un salarié saisonnier ». Ces expérimentations ont permis de proposer des formats d'accompagnement adaptés aux besoins des exploitants et employeurs agricoles.

Concernant la formation, celle-ci a démarré au second semestre 2025 dans le cadre de la nouvelle mandature. La formation des nouveaux administrateurs s'est tenue le 9 septembre 2025 à Bois-Guillaume. L'enquête de satisfaction fait apparaître un taux global de 4,3 sur 5. Les retours recueillis ont permis d'identifier des axes d'amélioration, qui ont été transmis aux équipes.

Les webinaires proposés par la Caisse Centrale de MSA ont mobilisé les élus autour de plusieurs thématiques. Neuf élus se sont inscrits au module ASS – Généralités, dont sept présents. Un élu a participé au module ASS – Famille/autonomie. Aucun inscrit n'a été enregistré pour le module ASS – Actifs fragilisés. Quatre élus se sont inscrits à la Commission des marchés, dont trois présents. Concernant les modules destinés aux nouveaux administrateurs, neuf élus se sont inscrits au module 1 (six présents) et deux au module 2 (aucun présent).

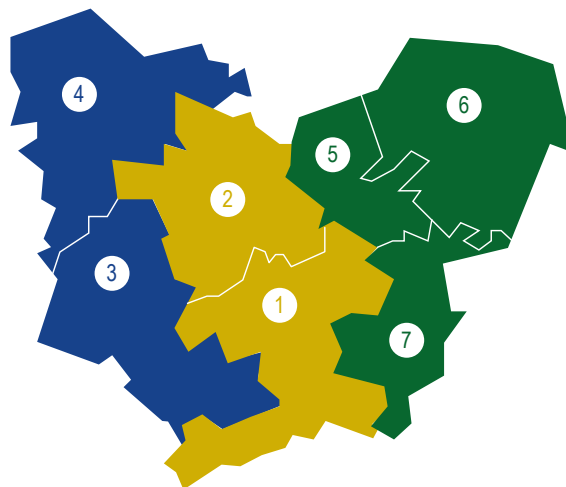
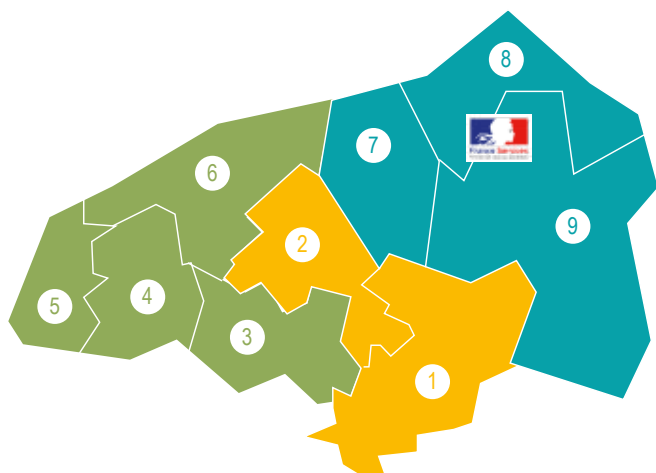
La plateforme de formation en e-learning mise à disposition par la CCMSA a été présentée lors de la journée portes ouvertes MSA aux élus le 11 décembre 2025. À cette occasion, le module « Bien communiquer, c'est gagner ! » a été suivi en plénière par 54 élus.

Enfin, la formation Sentinelles et Prévention du mal-être a permis à 16 élus de suivre l'un des deux modules proposés, dont 6 dans l'Eure et 10 en Seine-Maritime. Cette démarche contribue au renforcement des compétences des élus dans l'accompagnement des situations de fragilité sur les territoires.

L'année 2025 se caractérise ainsi par une forte mobilisation électorale, un engagement territorial soutenu et le lancement d'une nouvelle dynamique de formation au service de la mandature.



Les conseillers animateurs sur le territoire au 31/12/25



Magalie Letellier
Responsable
de l'animation
sur les territoires



Seine-Maritime - Territoire Centre
Conseillère animatrice de territoire
Marine Moreau

Seine-Maritime - Territoire Ouest
Conseiller animateur de territoire
Frédéric Guerrier

Seine-Maritime - Territoire Est
Conseillère animatrice de territoire
Florence Duvinage



Eure - Territoire Centre
Conseillère animatrice de territoire
Aude De Kat

Eure - Territoire Ouest
Conseillère animatrice de territoire
Marie-José Sieurin

Eure - Territoire Est
Conseillère animatrice de territoire
Natacha Vallée



Justine Lecointe
Conseillère MSA et France services
Londinières (76)



FOCUS Terre de Jim

**La MSA Haute-Normandie
était présente les 12, 13
et 14 septembre 2025
à Terres de Jim,
la plus grande fête agricole
en plein air d'Europe.**



Malgré une météo capricieuse, 75 000 visiteurs étaient au rendez-vous de ce bel événement. Ce week-end symbolise trois jours de fête et de rencontres entre les salariés mobilisés pour l'événement, les élus et les visiteurs.

8 mois de préparation portés par les services de la MSA et de l'offre de services ! Cette réalisation était également en collaboration avec l'UFAN (Union des Fédérations Agricoles Normandes) pour relayer à l'ensemble des organisations professionnelles agricoles les différentes animations proposées du Village MSA.

Parmi les temps forts du week-end :

- Une table ronde animée par Solaal (Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires) autour du glanage solidaire, avec le témoignage d'un exploitant ayant accueilli cette initiative.
- La signature d'une convention entre la MSA et France Travail pour dynamiser l'emploi agricole.
- La présence d'une équipe de Ici Normandie sur le Village MSA pour réaliser le reportage d'ouverture diffusé en direct.
- La visite du réalisateur Édouard Bergeon au Village MSA pour saluer nos équipes.
- Sans oublier le flashmob qui a réuni nos équipes sur le podium de Terres de Jim.

Les élus se sont également mobilisés pendant le week-end pour animer les tambours solidaires à l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale.

Un temps fort qui a permis d'illustrer, de manière symbolique et conviviale leur attachement à leur régime de protection sociale.

Tout au long de l'événement, les visiteurs ont aussi pu profiter de nombreuses animations sur différents stands du village portées par les équipes de la MSA Haute-Normandie :

- Un simulateur de conduite de tracteur, animé par les équipes de la Prévention des Risques Professionnelles.
- Une sensibilisation à la prévention du cancer du sein, menée par l'équipe d'infirmières.
- Un défi vélo solidaire dont chaque kilomètre parcouru était reversé à la Ligue Contre le Cancer porté par les équipes de la Prévention et organisation des soins. Résultat : un parcours collectif de 781km réalisés en 3 jours ! Bravo à toutes celles et ceux qui ont relevé le défi.
- Les Conseillers animateurs sur les territoires ont accueilli nos élus sur le stand et leur ont présenté la carte interactive.
- Un stand dédié aux offres de services aux entreprises et à la relation adhérent a permis aux visiteurs de découvrir les démarches simplifiées de la MSA et ses services en ligne. Pour l'occasion, un mikado géant a été animé tout le week-end par nos équipes pour illustrer de manière

ludique les différentes étapes administratives.

- Les travailleurs sociaux ont proposé l'animation et la création de l'arbre de vie qui reprenait l'ensemble des prestations auxquelles les adhérents de la MSA peuvent prétendre au cours de leur vie.
- L'AVMA proposait un jeu concours permettant de gagner un séjour.
- Enfin, tout au long du week-end, nos collègues de l'offre de services (Présence Verte, MSA Services Haute-Normandie, MSA Tutelles 27, AVMA et ASEPT) étaient présents pour présenter leurs activités.

Monsieur Petit, Président de la MSA félicite l'ensemble des équipes mobilisées à travers ses propos «C'était un super week-end ! Le village MSA a attiré beaucoup de monde, nous retrouvions bien l'esprit de Terres de Jim à travers notre stand ! Tout le monde a adhéré, notamment les JA ! C'était un bel événement où nous avons vu beaucoup de délégués, et notamment des jeunes. Une cinquantaine ont participé activement à l'animation du village durant tout le week-end et une centaine sont passés nous voir, venant de la Seine-Maritime mais également de l'Eure. A noter que l'organisateur de Terres de Jim, Jean Puech Pays D'Alissac, élu à la MSA. Il nous a fait part de très bons retours sur notre stand. Grâce à la mobilisation des jeunes agriculteurs, à leur investissement et au soutien des bénévoles, cette fête a été une réussite collective. Pour la MSA, cela a été une fête extraordinaire et un honneur, en tant que Président, de la représenter ce jour-là. Un grand bravo à toutes et à tous. »

Marie Garnavault, sous-directrice en charge de la vie mutualiste et porteuse du projet, ajoute «Cette préparation a également été réalisée en lien avec l'UFAN, cela a contribué à coordonner toutes les OPA afin de mettre en avant l'agriculture locale. Cette coopération et cette transversalité ont renforcé nos liens. A noter également que le Village MSA représentait notre ancrage sur notre territoire. Nous avons eu de très bons retours de la part des visiteurs sur le service rendu dans nos territoires, sur la disponibilité de nos équipes durant tout le week-end, ainsi que la bonne humeur et la convivialité qui y régnaient. Nous avons su montrer la force de nos différents services pour proposer le meilleur accompagnement possible à nos adhérents. Un grand merci également à nos collègues des MSA Côtes Normandes et Mayenne-Orne-Sarthe pour leur investissement et leur soutien ainsi qu'à la Caisse Centrale qui nous ont permis d'être à la hauteur de cette manifestation.»

Félicitations à nos nouveaux délégués qui seront les porte-paroles des adhérents MSA sur notre territoire.

Le plus encore



Le centre de contact

Le centre de contact

Le centre de contact de la MSA Haute-Normandie constitue la porte d'entrée privilégiée des adhérents pour les domaines Santé, Famille et Retraite.

Il prend en charge les appels entrants, les messages internet et réalise des appels sortants afin d'informer les adhérents, d'expliquer leurs droits et démarches, et de les accompagner dans l'utilisation des services en ligne.

Le centre assure également la gestion des sollicitations Santé pour la plateforme RATP, ainsi que le traitement et le suivi des réclamations.

Les situations nécessitant une expertise spécifique sont orientées vers les services compétents.

Le pré accueil a quant à lui enregistré plus de 12 000 visites, soulignant l'importance du contact humain et de l'accompagnement de proximité. Ce premier niveau d'accueil a contribué à une orientation efficace et à une meilleure compréhension des droits et démarches

des adhérents. Le centre a poursuivi son implication dans l'accompagnement personnalisé des assurés avec la réalisation de 289 rendez-vous prestations et 328 entretiens d'information retraite, apportant des réponses claires et sécurisantes dans des moments clés de la vie des adhérents.

L'ensemble de ces résultats témoigne de l'engagement fort du centre de contact en faveur d'une relation usager réactive, bienveillante et proactive.

Nouveautés 2025 au centre de contact

En 2025, l'activité d'accueil physique a été confiée à un service dédié. Cette organisation permet de renforcer la disponibilité des téléconseillers et d'améliorer la fluidité des parcours.

Par ailleurs, le dispositif «Parcours Fragilité» a été déployé afin d'identifier précocement les situations sensibles et de mettre en place un accompagnement renforcé, coordonné avec les services concernés, pour sécuriser les droits et prévenir toute rupture de prise en charge.

**169 891 appels entrants répondus,
avec un temps d'attente moyen de 2 minutes 11 secondes.**

63 644 messages internet traités, dont 87,7 % répondus en moins de 48 heures.

18 422 appels sortants réalisés pour assurer le suivi et les demandes de rappel.

**Le taux d'appels aboutis atteint 90,5 %
et la satisfaction globale des adhérents s'élève à 7,6 sur 10.**

Ces chiffres témoignent de l'activité soutenue du centre de contact, de l'efficacité de ses équipes et de leur engagement à offrir un service de qualité, accessible et réactif à l'ensemble des adhérents.



Le centre de contact



L'accueil MSA

L'ACCUEIL MSA SUR RENDEZ-VOUS

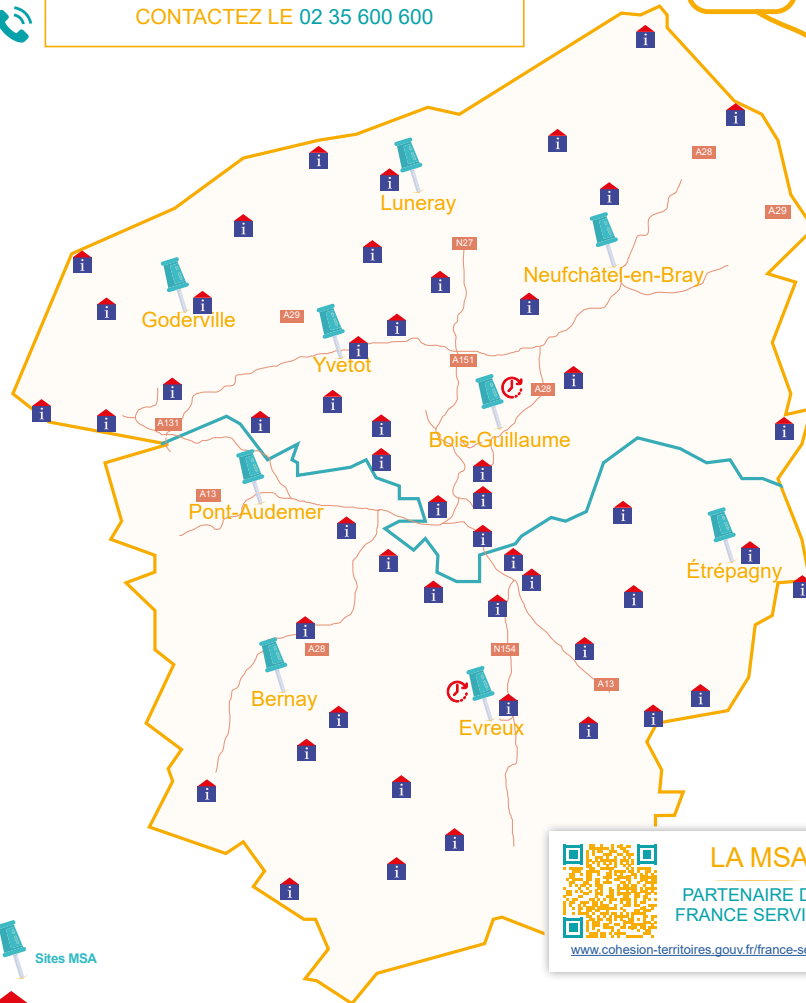
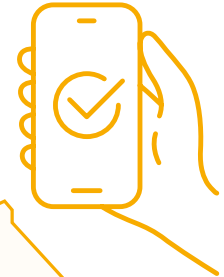
DEMANDEZ UN RENDEZ-VOUS



PAR MESSAGE SUR « MON ESPACE PRIVE »
OU



CONTACTEZ LE 02 35 600 600



Sites MSA



Point d'accueil France Services



Horaires d'ouverture des sites de Bois-Guillaume et d'Evreux
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
et possible sans rendez-vous.



LA MSA

PARTENAIRE DES
FRANCE SERVICES

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

sur rendez-vous

La MSA Haute-Normandie
vous propose
4 modes d'échange
Selon vos besoins !

1 • Un espace privé sur internet

Pour déclarer ou recevoir une attestation de paiement,
un relevé de carrière, demander un imprimé MSA...

Inscrivez-vous sur hautenormandie.msa.fr

2 • Un centre de contact

Vous avez consulté notre site web
mais votre dossier nécessite l'aide d'un téléconseiller...

Composez le 02 35 600 600

ou laissez nous votre numéro de téléphone : nous vous
rappelons dans un délai maximum de 24 heures.

Vous êtes employeur de main-d'oeuvre ou exploitant
agricole, vous avez une question concernant la gestion
de votre entreprise,

Composez le 02 35 920 920

3 • Un rendez-vous en agence



Vous créez une entreprise, vous préparez votre dossier
ou demandez des prestations,



Votre dossier nécessite un rendez-vous
avec un conseiller...



Votre dossier nécessite un rendez-vous
avec un travailleur social...

4 • Un accueil dans une France services



Vous serez informé et guidé



Vous serez accompagné pour toutes les
démarches en ligne



Pour tous vos envois de courrier
une seule adresse :
MSA Haute-Normandie
32, rue Georges Politzer
27036 Evreux Cedex

Le plus encore



L'action sanitaire et sociale

L'Action Sanitaire et Sociale (ASS) à la MSA Haute-Normandie en 2025, c'est...

- La mobilisation du parcours de prévention de la désinsertion professionnelle dans le cadre du maintien dans l'emploi avec la mise en œuvre de deux aides financières : aménagement de poste et reconversion professionnelle.
- La mise en œuvre d'une aide financière exceptionnelle en lien avec la garde d'enfants en milieu rural et favorisant les foyers monoparentaux. Ainsi que la création de deux dispositifs en lien avec les aléas climatiques : aide au paiement de l'assurance aléas climatiques et aide financière post aléas-climatiques.
- Les signatures des Conventions Territoriales Globales sur 2 territoires de Seine-Maritime : Falaises du Talou et Londinières.

En plus de l'activité habituelle du service ASS qui représente le travail social, l'ingénierie et le développement social et le versement des aides financières individuelles et collectives.

6 847 interventions sociales réalisées

622 signalements réalisés par les partenaires internes et externes

**3 séjours organisés
et 2 sorties familiales organisées à la journée
dans l'Eure et en Seine-Maritime**

Les aides financières

Les aides financières s'adressent à tous les adhérents de la MSA Haute-Normandie et portent sur les domaines suivants :

- Famille
- Seniors
- Précarité
- Habitat
- Santé

L'équipe des aides financières a pour mission de traiter les dossiers soumis ou non à une évaluation sociale auprès du Comité d'Action Sanitaire et Sociale (CASS). Certains dossiers peuvent être instruits sans nécessiter d'évaluation sociale ni de présentation au CASS, suivant une délégation du CASS.

Le guide des aides financières est disponible et mis à disposition sur le site internet de la MSA, retrouvez-le facilement en scannant ce QR code.



En 2025, le budget alloué à la MSA Haute-Normandie s'est élevé à 2 743 161 €.

Le service action sanitaire et sociale peut également intervenir au titre d'aide à domicile pour les personnes les plus vulnérables ou encore pour des prestations santé qui engendrent des coûts financiers importants.

Pour plus d'informations, en lien avec le guide des aides financières il est possible de contacter le service directement par mail : contactass.blf@hautenormandie.msa.fr

170 000 € ont été attribués au titre des chèques sports, soit 1 906 foyers concernés

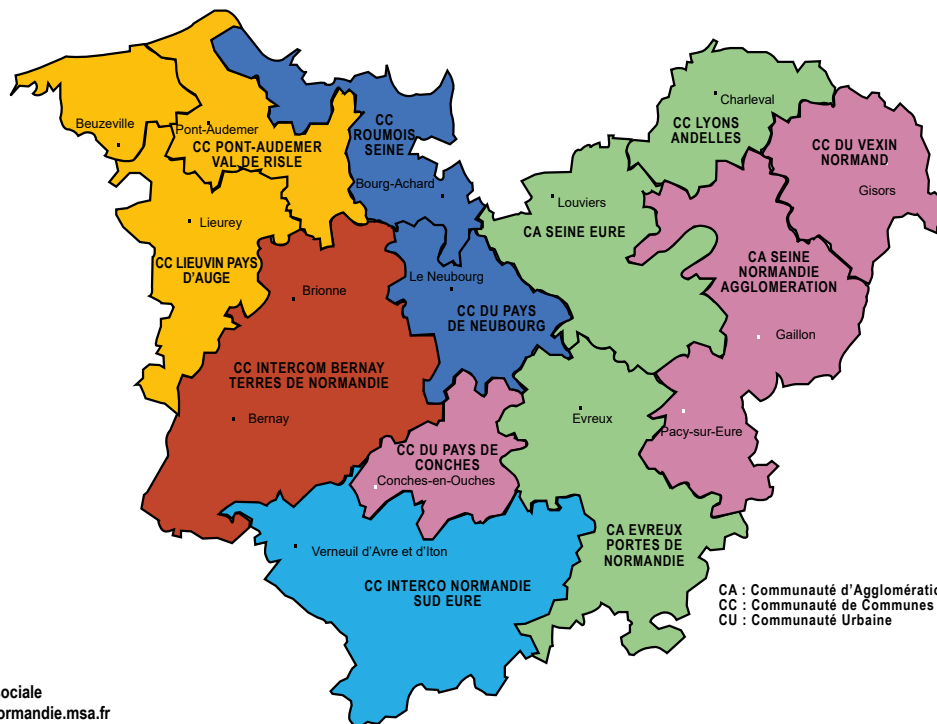
43 929,60 € alloués pour les séjours organisés en colonie par le Centre AVMA de Sweet-Home, soit 47 enfants ont participé aux séjours

51 500 € alloués pour des familles ayant eu une naissance ou adoption au sein du foyer via un chèque naissance de 250 €

53 200 € accordés au titre d'une prime complémentaire pour la 1ère naissance à hauteur de 400 € par foyer concerné



Les travailleurs sociaux



CA : Communauté d'Agglomération
CC : Communauté de Communes
CU : Communauté Urbaine



Julie Delacourt
Responsable
de l'action sanitaire et sociale
delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr



Vanessa Podevin
Adjointe fonctionnelle au responsable
de l'action sanitaire et sociale
podevin.vanessa@hautenormandie.msa.fr



Pascal Grialou
Chargé de mission
en action sociale 27 et 76
grialou.pascal@hautenormandie.msa.fr

Travailleurs sociaux

Claire Callot

callot.claire@hautenormandie.msa.fr

Sirifo Faty

faty.sirifo@hautenormandie.msa.fr

Céline Quartier

quartier.celine@hautenormandie.msa.fr

Aurélie Mare

mare.aurelie@hautenormandie.msa.fr

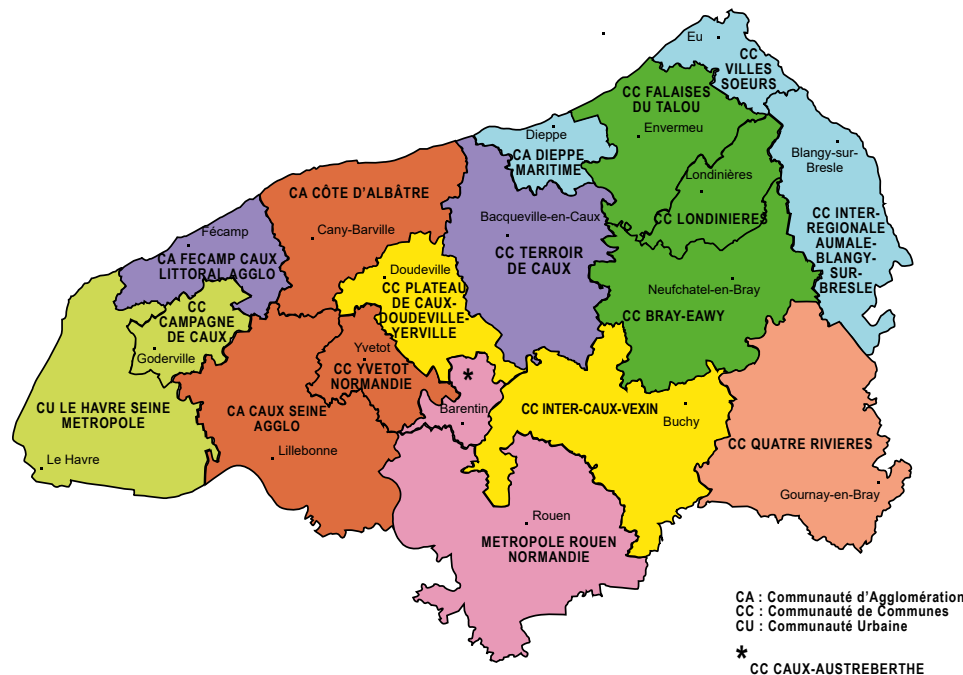
Cécile Houdeville

houdeville.cecile@hautenormandie.msa.fr

Marion Royer

royer.marion@hautenormandie.msa.fr

sur le terrain au 31/12/25



Travailleurs sociaux

Audrey Prin	prin.audrey@hautenormandie.msa.fr
Céline Poret	poret.celine@hautenormandie.msa.fr
Cécile Lebesne	lebesne.cecile@hautenormandie.msa.fr
Sarah Gaspar	gaspar.sarah@hautenormandie.msa.fr
Aurélien Declercq	declercq.aurelie@hautenormandie.msa.fr
Deborah Killian	killian.deborah@hautenormandie.msa.fr
Céline Carnet	carnet.celine@hautenormandie.msa.fr
Catherine Flamant	flamant.catherine@hautenormandie.msa.fr

Le plus encore



La prévention du mal-être agricole

Depuis 2011 et le lancement du plan de lutte contre le suicide agricole, la MSA n'a cessé d'agir en faveur de la santé mentale dans le monde agricole : Agri'écoute (2014), Aide au répit (2017) jusqu'au programme PMEA (prévention du mal-être agricole) en 2021 qui vient optimiser la complémentarité de l'ensemble des dispositifs et la coordination de tous les acteurs.

La feuille de route interministérielle (agriculture, santé et travail) mise en œuvre en 2021 a donné une autre dimension à la prise en charge du mal-être agricole en intégrant l'action de la MSA dans la stratégie et les dispositifs nationaux de prise en charge du mal-être.

Le programme de la prévention du mal-être se décline autour de 4 grands axes : la prévention, la détection, l'orientation et l'accompagnement.



Les acteurs de la détection

Une des priorités de la feuille de route nationale pour prévenir le mal-être agricole est la constitution d'un réseau de sentinelles agricoles.

Le déploiement des dispositifs de détection et de prévention a contribué à renforcer le maillage des territoires de l'Eure et de la Seine-Maritime grâce à l'engagement de 315 personnes dans la lutte contre le suicide et le mal-être.

Plus précisément depuis son déploiement en 2023, 102 personnes ont été sensibilisées à la prévention du mal-être, 174 ont été formées en tant que sentinelles et 39 collaborateurs de la MSA ont suivi une formation sur l'évaluation du risque suicidaire.

Ces dispositifs se poursuivent en 2026 pour sensibiliser et former le plus grand nombre. Afin d'enrichir et de compléter ces formations, une session de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) dédiée au secteur agricole a été proposée aux acteurs de la détection dans l'Eure.



La prévention auprès des apprenants

Les données de Santé Publique France ont révélé une détérioration de la santé mentale des adolescents. En réponse à cette situation, une initiative locale a été lancée en 2024 dans les établissements scolaires agricoles, visant à sensibiliser les futurs exploitants et salariés agricoles ou para-agricoles à la santé mentale et à lutter contre la stigmatisation des maladies mentales. Cette initiative, nommée BIRD, a pour objectifs de Briser les tabous, d'Informer sur la santé mentale, de Reconnaître les ressources disponibles et de Demander de l'aide. À ce jour, plus de 350 élèves ont été sensibilisés dans 7 établissements scolaires différents.

Vous engager ici

Vous souhaitez vous engager dans la lutte contre le mal-être agricole et rejoindre le réseau sentinelles ?

Inscrivez-vous à une session de formation en scannant le QR code.

Le plus encore



La Santé sécurité au travail

En 2025 le service Santé Sécurité au Travail a été mobilisé sur plusieurs fronts structurants.

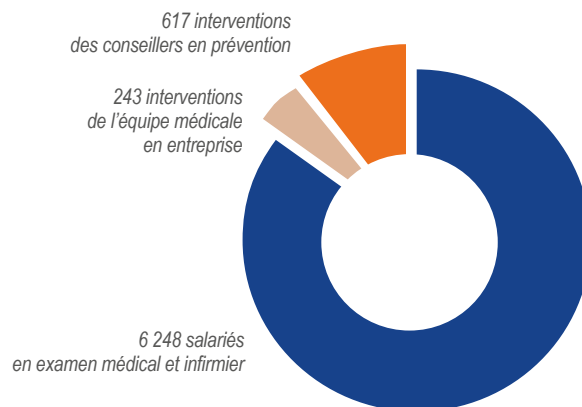
- **Reconnaissance de l'expertise** : l'obtention du niveau 1 de la certification le 25 juin 2025
- **Renforcement du capital humain** : le recrutement de 3 médecins, 2 infirmières, 1 conseiller en prévention a permis de doubler nos forces médicales et de stabiliser nos expertises de terrain.
- **Prospective** : la co-construction du nouveau Plan Santé Sécurité au Travail (PSST) 2026-2030 propose une feuille de route en parfaite adéquation avec les réalités du monde agricole normand.
- **Rayonnement et innovation** : le succès d'actions emblématiques comme le Trophée Prévention Jeunes ou la participation aux Terres de Jim illustre notre capacité à innover pour toucher les futurs actifs agricoles.

Cette année 2025 a aussi été marquée par :

- **Le renforcement de la santé publique en milieu professionnel.** La prévention a pris une dimension concrète rassurante et collective à travers deux axes forts menés par les équipes médicales et infirmières :
 - Le dépistage : animation d'ateliers sur le cancer du sein.
 - La vaccination : campagne antigrippale facilitant l'accès aux soins directement sur le lieu de travail.
- **La mise en œuvre d'un projet expérimental visant le développement des compétences psychosociales (CPS) chez des**

jeunes en formation. Ce projet a pour ambition d'améliorer la qualité de vie au travail et de prévenir les comportements à risque en renforçant les aptitudes relationnelles et émotionnelles des futurs actifs agricoles.

L'activité du service Santé sécurité au travail



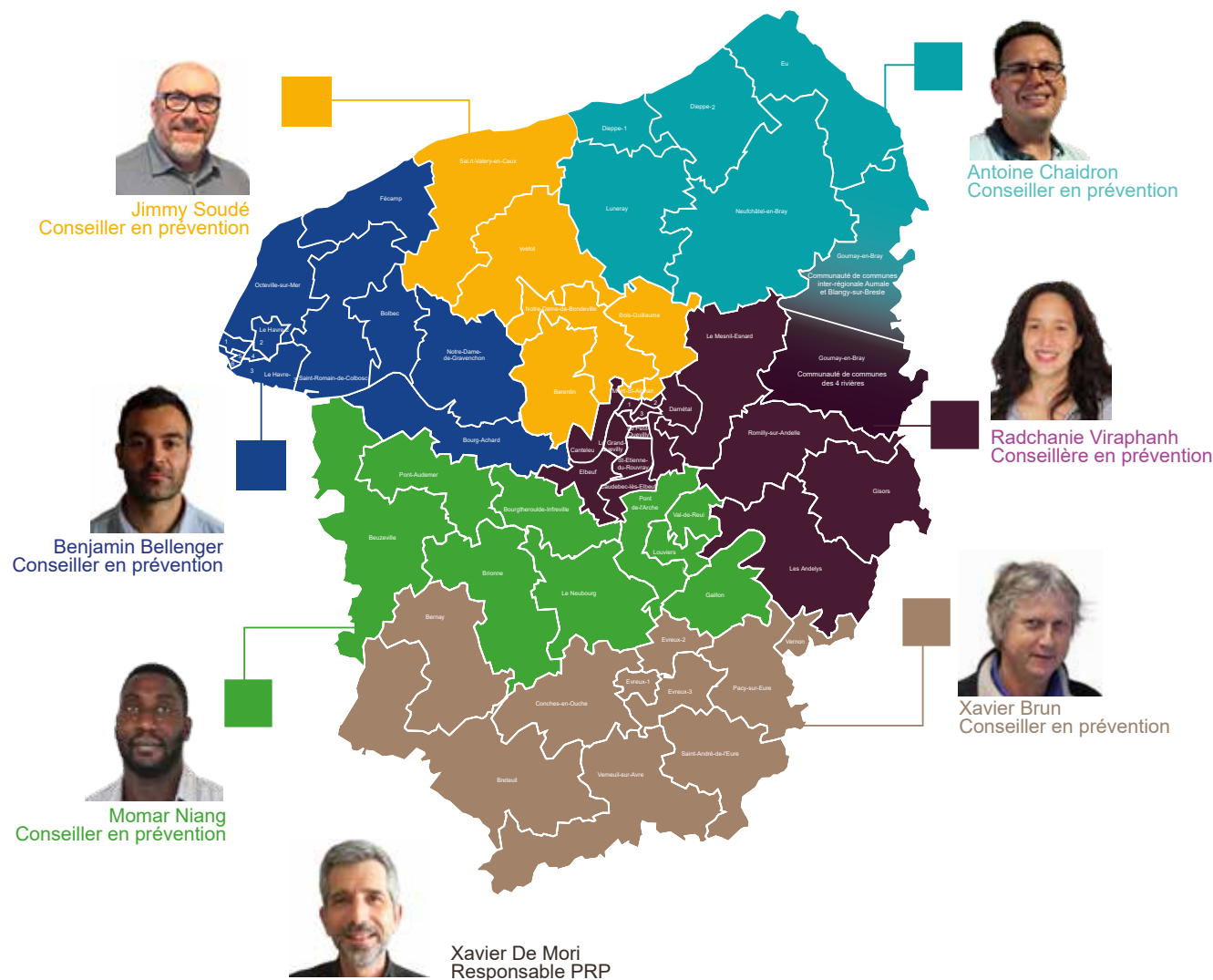
860 actions en milieu de travail

Plus de 6 250 visites médicales et entretiens infirmiers

126 entreprises et exploitations accompagnées financièrement dans leurs projets de prévention des risques professionnels pour plus de 496 000 €



Les conseillers en prévention des risques professionnels au 31/12/25



FOCUS Santé Sécurité au travail



**Le service SST certifié : une réussite collective !
Le service Santé Sécurité
au Travail (SST) de la MSA
Haute-Normandie
a obtenu sa certification.**

Cette reconnaissance officielle est le reflet de l'engagement de chacun d'entre nous pour la sécurité et le bien-être au travail. Elle témoigne de la qualité de nos pratiques, de la rigueur de nos processus et de notre volonté constante de nous améliorer.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Cette certification atteste que notre système de gestion de la santé et de la sécurité au travail répond aux normes les plus exigeantes. C'est une garantie supplémentaire que nous mettons tout en œuvre pour :

- Prévenir les risques professionnels
- Assurer un environnement de travail sûr et sain
- Améliorer continuellement nos performances en matière de SST.

Cette certification doit permettre de consolider nos efforts afin de maintenir ce haut niveau d'exigence et faire de notre entreprise un modèle en matière de Santé Sécurité au Travail.

Conformément aux dispositions de l'article L. 717-3-1 du CRPM, chaque SSTA fait l'objet d'une procédure de certification, réalisée par un organisme indépendant, visant à porter une appréciation sur :

- *la qualité et l'effectivité des services rendus dans le cadre de l'ensemble socle de services ;*
- *l'organisation et la continuité du service ainsi que la qualité des procédures suivies ;*
- *la gestion financière, la tarification et son évolution.*

Le plus encore



L'offre de services aux entreprises et aux exploitants

Un accompagnement proactif et adapté aux besoins des entreprises

L'offre de services aux entreprises est allée à la rencontre des entreprises de plus de 50 salariés lors de rendez-vous personnalisés et a proposé des sessions de formation et d'information lors d'actions communes nationales sur les thèmes suivants :

- l'affiliation et ouvertures des droits de vos salariés,
- les arrêts de travail, état des lieux et actions préventives.

Une offre de conseil simple et structurée

L'offre de services aux entreprises a permis d'accompagner les TPE-PME dans la sécurisation du processus d'embauche de différents profils de salariés, qu'il s'agisse de contrats à durée indéterminée (CDI), de contrats à durée déterminée (CDD) ou de contrats saisonniers. Cet accompagnement a facilité les démarches administratives liées à l'embauche en faisant la promotion des outils MSA, tels que le nouveau TESA Simplifié et le TESA+.

Focus exploitants : des actions concrètes déployées sur l'ensemble du territoire

Depuis 2024, et renforcées en 2025, les équipes MSA interviennent de manière anticipée auprès des exploitants agricoles pour :

- accompagner les nouveaux installés, dès leur entrée dans le régime, afin de sécuriser leurs démarches et leurs droits ;
- soutenir les exploitants lors de l'arrivée d'un enfant, en facilitant l'accès aux droits et aux prestations associées ;
- préparer le départ à la retraite, avec un accompagnement dédié pour sécuriser les transitions et les droits ;
- accompagner les primo-débiteurs, en apportant un appui personnalisé.

Au total, l'Offre de services aux entreprises et aux exploitants accompagne 48 grands comptes, 4 137 TPE-PME et 9 538 exploitants agricoles



L'offre de services aux entreprises et aux exploitants

L'offre des services

L'offre de services



L'offre de services



MSA Services Haute-Normandie

Les missions de l'association sont les suivantes :

- s'inscrire dans le prolongement de la politique sanitaire et sociale de la MSA,
- mutualiser des moyens entre les structures : vie statutaire, études et ingénierie, formation, marketing, communication, ressources humaines,
- identifier des besoins d'offre de services sur les territoires,
- développer de nouveaux services sur les territoires, notamment une offre de formation, d'assistance administrative et un service d'externalisation de la paie.

En 2025, l'association MSA SERVICES HN a étoffé son catalogue de formation : initiation à l'utilisation de l'IA générative, création et mise à jour du DUERP, initiation au droit du travail. L'association a également étendu sa zone d'intervention sur l'Île de France notamment pour des formations Sauveteur Secouriste au Travail.

- 12 salariées,
- 508 stagiaires formés avec un taux de satisfaction supérieur à 96 %,
- 15 000 bulletins de salaire réalisés.

Découvrez toute l'offre de MSA Services Haute-Normandie en scannant ce QR code :





**Le village
vacances
Sweet Home
est référencé
sur le guide
du Routard
de la Région
Normandie.
Il a également
fait l'objet
d'un reportage
dans l'émission
Echappée Belle
Normandie.**

Sweet Home

En 2025, l'association Sweet Home confirme sa dynamique positive avec une croissance de 3 % de son activité par rapport à 2024. Son chiffre d'affaires atteint 3 129 721 € HT, contre 3 037 062 € HT l'année précédente.

L'année a également été marquée par une forte fréquentation, avec 35 000 nuitées enregistrées.

Sweet Home, c'est avant tout un engagement en faveur de l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. En 2025, de nombreux publics ont pu bénéficier de séjours adaptés :

- 67 familles en situation de précarité ont pu partir en vacances, grâce aux dispositifs VACAF et au Secours Populaire.
- 135 enfants ont participé à des colonies de vacances d'une durée de 15 jours.
- 446 personnes ont pris part à des séjours bien-être ou à des séjours aidants/aidés, en partenariat avec la MSA, l'APF Évasion, France Alzheimer et les séjours intergénérationnels Part'âge.
- 1 565 personnes issues d'associations sportives et culturelles (randonneurs, chorales, danseurs...) ont été accueillies en séjour.

Au total, ce sont des milliers de personnes qui ont pu profiter d'un temps de repos, de partage et de découverte.

Sweet Home, c'est aussi un engagement fort auprès du territoire. L'association mène une vingtaine d'actions locales pour soutenir les associations sportives et culturelles : prêt de salles, nuitées ou repas offerts, aides financières.

Elle s'inscrit également dans une démarche environnementale concrète, notamment pour la restauration :

- recours aux circuits courts,
- tri des déchets,
- compostage.

Parallèlement, la SCI de Sweet Home, propriétaire des bâtiments, veille à l'entretien durable du village vacances. Chaque année, des travaux sont réalisés pour préserver et améliorer le site.

En 2025, plusieurs projets importants ont été menés :

- Balcon de la suite familiale avec la réfection complète de l'étanchéité de la rotonde, le remplacement du garde-corps et la création d'une terrasse en bois.
- Réhabilitation des chalets.
- Rénovation de la structure Eiffel, qui couvre le préau de la Maison Normande : remplacement intégral de la couverture.
- Plantation de nouveaux pommiers le long de l'allée principale.
- Remise en état du terrain de tennis, avec nettoyage et consolidation.
- Rénovation de la moitié des chambres de la Maison Normande.

En 2025, Sweet Home confirme ainsi son double engagement : développer son activité tout en renforçant sa mission sociale et son ancrage local, dans une logique durable et responsable.



L'offre de services



Présence Verte Centre Nord

Présence Verte est le leader de la téléassistance en France, créée il y a près de 37 ans sous l'impulsion de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) avec une mission claire : «permettre aux personnes de rester à domicile en toute sécurité, tout en maintenant leur autonomie et leur liberté».

- Plus de 14 000 abonnés qui bénéficient du service de téléassistance sur les 11 départements couverts par l'association.
- Plus de 166 000 repas livrés en 2025 sur l'Eure et la Seine-Maritime.
- 43 collaborateurs, dont 26 techniciens et livreurs sur le terrain.
- une expertise dans la protection du travailleur isolé
- Son propre plateau d'écoute basé en France, avec des opérateurs dédiés présents 24h/24 et 7j/7.
- Mise en place d'une nouvelle charte graphique.





MSA Tutelles 27

En 2025, l'Association MSA TUTELES 27 s'est vu confier 134 nouvelles mesures de protection judiciaire par les tribunaux de l'Eure (Évreux, Louviers, Bernay) et 81 mesures sont sorties avec pour cause principale le décès (61 décès) portant à 723 le nombre total de mesures exercées au 31 décembre.

Durant l'année 2025, l'association a connu comme en 2024 une forte augmentation de son activité ce qui a permis la création de 2 nouveaux postes (l'un de mandataire et l'autre d'assistante). L'équipe compte désormais 25 collaborateurs.

L'Association a mis en place un comité de réflexion éthique qui se regroupe tous les 3 mois. Elle participe aux rencontres trimestrielles régionales avec la FNAT (fédération nationale des associations tutélaires) et a participé à la semaine nationale de la protection juridique des majeurs impulsée pour la 1ère année par la FNAT.



FOCUS

Les 80 ans de la Sécu



Retour sur cet anniversaire... pas comme les autres !

La MSA a souhaité célébrer à sa manière les 80 ans de la sécurité sociale en proposant différents moments forts autour de cet événement :

- La diffusion de podcast «Écoutons l'histoire de la sécurité sociale», «Quels défis pour la Sécurité sociale de demain ?»,
- la mise en place d'une exposition «80 ans de la sécurité sociale» virtuelle sur notre site intranet ainsi qu'en physique sur les deux sites de Bois-Guillaume et d'Evreux,
- l'intervention du directeur de la MSA Haute-Normandie à une émission 100 % normande, conçue et animée par les organismes de Sécurité sociale de la région et diffusée en direct pour célébrer l'histoire de la sécurité sociale ainsi que ses valeurs ; l'ensemble des collaborateurs des organismes normands ont été invités à suivre l'émission sur leur temps de travail,
- l'invitation à une soirée théâtre « Célébration » à Evreux qui met à l'honneur au travers un spectacle ludique les valeurs de solidarité de la Sécurité sociale.

La période a également été marquée par la signature de la convention entre la MSA et la CAF76 qui vise à mieux coordonner les actions sociales et familiales.

Pour Olivier Couture, Directeur de la Caf de Seine-Maritime :
«C'est une coopération indispensable entre nos deux institutions. Elle fait sens avec l'anniversaire des 80 ans de la Sécurité sociale».

Pour Yannick Le Goff, Directeur de la MSA Haute-Normandie :
«L'objectif est de faciliter le service, car nous nous retrouvons sur des thématiques précises. Il y a donc une complémentarité naturelle à se rapprocher de la Caf 76».

Cette signature illustre la volonté partagée de renforcer la solidarité, la proximité et la complémentarité entre institutions au service des familles et des territoires.

Pour conclure cette année d'anniversaire, la MSA Haute-Normandie a organisé un moment convivial et symbolique rassemblant simultanément tous les collègues et administrateurs sur nos deux sites de Bois-Guillaume et d'Evreux.

Monsieur Le Goff a introduit cet événement par un message fort sur les valeurs, l'histoire et l'avenir de la Sécurité Sociale, qui a résonné au cœur des deux sites. L'occasion pour beaucoup de revoir l'exposition retraçant l'histoire de la Sécurité Sociale, installée depuis plusieurs semaines dans nos locaux et de répondre à un mini quiz de la Sécu pour tester les connaissances sur cette institution qui accompagne les Français depuis 1945.

Les salariés ont pu déguster un Number cake, moment de partage apprécié de toutes et tous !



«Célébration» à Evreux met à l'honneur les valeurs de solidarité de la Sécurité sociale.

Vos notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Vos notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Suivez-nous sur  **YouTube**
Suivez-nous sur  **LinkedIn**

